



# Val-et-Châtillon

2021



# Bulletin municipal de Val-et-Châtillon

Année 2021

## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| Le mot du maire.....   | 3         |
| ETAT CIVIL.....  | 4         |
| Agence Postale Communale.....  | 6         |
| IntraMuros.....  | 6         |
| Formalités administratives en mairie.....  | 7         |
| Les anciennes écoles vendues.....  | 8         |
| Décisions du conseil municipal.....  | 9         |
| Le sapin de Noël de Strasbourg choisi dans la forêt communale de Val-et-Châtillon..... | 12        |
| Forêt communale.....   | 14        |
| <b>Les TRAVAUX.....</b>  | <b>16</b> |
| Assainissement.....  | 16        |
| Service technique.....   | 18        |
| Autres travaux d'investissement.....   | 24        |
| Fleurissement et fontaines.....  | 27        |
| Chantier Argent de Poche.....  | 28        |
| Val et Châtillon, en quelques dates et chiffres.....                                   | 29        |
| Affaires sanitaires et sociales.....   | 30        |
| CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité.....                                | 33        |
| Vie Associative.....   | 34        |
| Cérémonies commémoratives.....   | 35        |
| <b>LES ASSOCIATIONS</b>  |           |
| Club Vosgien de la Vezouze.....  | 36        |
| La Pétanque des Renards.....   | 37        |
| Camp indien de Croc Blanc.....   | 38        |
| Le Cercle de Madame du Châtelet.....   | 39        |
| Club Canin.....  | 40        |
| Association « Les Amis d'Alfred Renaudin ».....  | 43        |
| Mémoires du Textile.....   | 48        |
| L' A.C.C.A. de Val-et-Châtillon.....   | 49        |
| Maison Pour Tous.....  | 50        |
| Paroisse du Bon Père Fourier des Vosges.....   | 51        |
| A.M.C.....   | 54        |
| SAPEURS POMPIERS.....  | 55        |
| Services à la personne.....  | 56        |
| La Maison de la Forêt.....   | 58        |
| Informations pratiques.....  | 59        |

Mairie de Val-et-Châtillon

40 Grande rue

téléphone : 09 71 26 36 98

email : [mairie@val-et-chatillon.com](mailto:mairie@val-et-chatillon.com)

## LE MOT DU MAIRE

Depuis mars 2020, la crise sanitaire perturbe notre quotidien, nos habitudes et contribue à la rupture des liens sociaux. Pour faire face à cette pandémie, le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures, notamment :

- Les gestes barrières (que nous devons respecter au quotidien).
- La vaccination.

C'est en restant unis, et vigilants, que nous parviendrons à reprendre une vie normale. Tout n'est pas encore gagné, c'est pour cela que la prudence reste de mise.

Je ne m'étendrai pas plus au sujet du coronavirus, chacun se fait son opinion et agit selon ses convictions.

En ce qui concerne l'actualité de notre commune, nos différents projets progressent bien.

Les anciennes écoles de la Grande Rue et l'école Gratien Lorrain ont été vendues.

La salle du conseil municipal, la salle de réunion du premier étage de la mairie ont été refaites, ainsi que les menuiseries extérieures, permettant une meilleure isolation du bâtiment.

Le chemin d'Allemagne (ancien terrain de foot) a été refait, des fontaines sont refaites, la chaudière du bâtiment des logements des anciennes écoles a été changée, une partie des jeux enfants également, les grilles de l'église ont été rénovées et l'ancien abri de bus transformé en massif fleuri, mettant en valeur la place de monument aux morts et l'église. Le chauffage de la grande salle des fêtes a été amélioré.

Pour les projets pour 2022, suivant l'attribution de subventions, voici la liste non exhaustive :

- Changement de l'ensemble des luminaires, environ 110 points, par les LED.
- Rénovation des parties communes des logements des écoles.
- Changement des menuiseries extérieures du logement situé au-dessus de l'ancienne poste.
- Rénovation de la place des anciennes écoles Gratien Lorrain
- Continuité de la réfection des fontaines.



Ces travaux sont programmés pour faire des économies d'énergie et poursuivre l'embellissement du village.

A propos de l'embellissement du village, je tiens à remercier les habitants pour leur participation à la propreté des rues. Il y a de moins en moins d'encombrants sur les trottoirs et moins de pollutions visuelles.

Le matériel d'entretien des espaces verts étant très vétuste, sera changé. Les anciens jeux d'enfants qui sont encore en place seront remplacés en totalité. Mise aux normes de nos réservoirs d'eau potable.

Compte tenu de la crise sanitaire, et en collaboration avec nos diverses associations, il a fallu annuler en 2021 le 15 août, le marché de Noël, le goûter des enfants et autres manifestations.

Beaucoup de projets et d'animations sont en attente d'un avenir meilleur.

Les réunions de quartier n'ont toujours pas pu avoir lieu, compte tenu de la crise sanitaire. Je me tiens à votre entière disposition pour vous recevoir et répondre à toutes vos questions.

Je remercie les services techniques, les services administratifs et les conseillers municipaux pour leur implication dans le bon entretien et le bon fonctionnement de notre commune.

Je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Thierry Culmet

**Naissances**

**Félicitations aux parents et meilleurs vœux de prospérité à Nino, Théo, Mattya et Zélie-Marie.**



*Nino, né le 3 mars 2021, est venu agrandir le foyer d'Amandine Desmarest et Florian Geoffroy au 19 Grande Rue.*



*Théo, né le 20 mars 2021, est venu agrandir le foyer d'Élodie Sweczykowski et Jonathan Hamers*



*Mattya, né le 30 août 2021, est venu agrandir le foyer de Pauline Bistel et Maxime Edde au 4 rue Molière.*



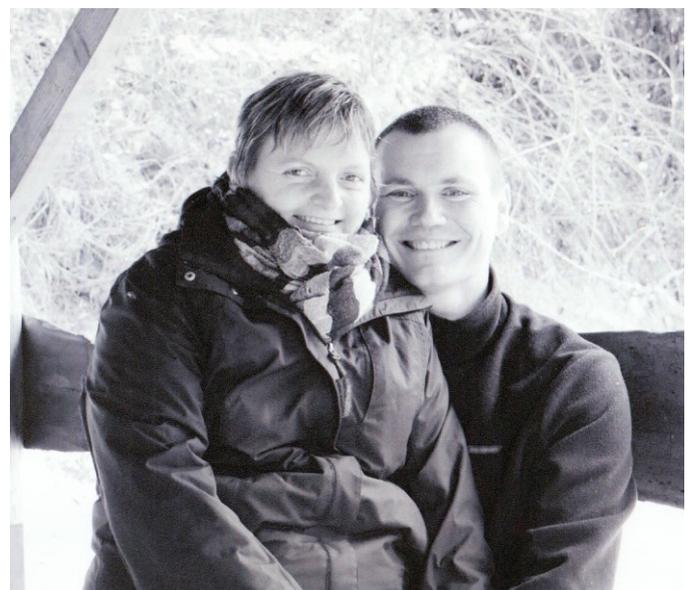
*Zélie-Marie, née le 26 septembre 2021, est venue agrandir le foyer de Maria Trummer et Noël Antoine Kneib au 25 rue Jean Mariotte.*

*Lors de leur visite, Marie-Thérèse Gérard, Brigitte Pelissier et Delphine Etienne, ont eu le plaisir de leur apporter des cadeaux: une carte de félicitations personnalisée, une peluche renard (clin d'œil au nom donné aux habitants de votre village) ainsi qu'un bon d'achat de 50 € à valoir dans les rayons nourrissons et enfants de Carrefour Contact de Cirey-sur-Vezouze.*

**Mariages**



*Jimmy ETIENNE et Christelle LIMON, mariés le 21/08/2021*



*Steven DUPRÉ et Stéphanie CHAROLET, mariés le 27/09/2021*

- Madame Eliane PERRIN née MATHIEU le 4 décembre 1939 à Mirecourt (Vosges), décédée le 14 janvier 2021 à Nancy.
- Madame Marie-Thérèse CUNY née DENIS le 23 janvier 1932 à Val-et-Châtillon, décédée le 20 janvier 2021 à Blâmont.
- Madame Blandine ALLHEILY née WEISSENBARGER le 28 mars 1951 à Sarrebourg (Moselle), décédée le 21 mars 2021 à Val-et-Châtillon.
- Madame Joëlle POIROT née HAMON le 15 mars 1960 à Villemomble (Seine-Saint-Denis), décédée le 14 avril 2021 à Val-et-Châtillon
- Madame Jacqueline DENIS née SCIESZYK le 19 septembre 1946 à Cirey-sur-Vezouze, décédée le 21 juin 2021 à Colmar (Haut-Rhin).
- Monsieur Quentin WALTER, né le 12/03/2000 à Lunéville (54), décédé le 05/10/2021 à Val-et-Châtillon
- Madame Stéphanie DUPRÉ née CHAROLET, née le 14/02/1979 à Sarrebourg (57), décédée le 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Monsieur Pierre MARCHAL, né le 12 août 1931 à Val-et-Châtillon, décédé le 18 octobre 2021 à Cirey-sur-Vezouze.

### Ces anciens « Renards » nous ont quittés :

- Monsieur André SOUHAI, né le 17 mai 1946 à Val-et-Châtillon, décédé le 31 décembre 2020 à Mulhouse (Haut-Rhin).
- Madame Marie-Thérèse CHOWANSKI née FRICOT le 30 septembre 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 11 janvier 2021 à Mauguio (Hérault).
- Monsieur Jean PERRIN, né le 6 septembre 1937 à Val-et-Châtillon, décédé le 15 janvier 2021 à Nancy.
- Madame Renée MALLAMACI née BARTHÉLÉMY le 10 octobre 1935 à Val-et-Châtillon, décédée le 17 février 2021 à Forbach (Moselle).
- Monsieur Daniel THOMAS, né le 15 mai 1948 à Val-et-Châtillon, décédé le 13 avril 2021 à Contrexeville (Vosges).
- Madame Germaine GÉNOT, née le 22 septembre 1931 à Val-et-Châtillon, décédée le 6 mai 2021 à Clermon-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- Madame Suzanne VASSEUR née GERMAIN le 3 mai 1920 à Val-et-Châtillon, décédée le 18 juillet 2021 à Saint-Nicolas-de-Port
- Madame Geneviève DUSSAULX née WOHL-SCHIES le 3 août 1921, décédée le 28 juillet 2021 à Le Grand-Village-Plage (Charente-Maritime).
- Madame Yvette MARCHAL, née le 21 juin 1929 à Val-et-Châtillon, décédée le 27 août 2021 à Cirey-sur-Vezouze.
- Madame Dominique CLAUDE, née le 1er juin 1958 à Val-et-Châtillon, décédée le 2 septembre 2021 à Ars-Laquenexy (Moselle).
- Madame Marie-Louise DE BONA née SUPPI le 17 mai 1928 à Val-et-Châtillon, décédée le 12 septembre 2021 à Moyeuvre-Grande (Moselle).
- Monsieur Jean-Louis GERMAIN, né le 23 avril 1955 à Val-et-Châtillon, décédé le 30 novembre 2021 à Nice (Alpes-Maritimes)
- Madame Rachel GÉRÉVINI, née le 21 février 1924 à Lunéville, décédée le 2 décembre 2021 à Cirey-sur-Vezouze.

## Doyens

- Madame Germaine LAPIERRE, née LINGG le 9 janvier 1926.
  - Monsieur Roger DUHAUT, né le 1<sup>er</sup> décembre 1934
- (Voir l'article « vœux aux doyens » page 30)*

## Nouveaux habitants en 2021

Bienvenue aux nouveaux habitants dans notre village. Bienvenue aux familles:

- |                        |                  |                           |                     |
|------------------------|------------------|---------------------------|---------------------|
| • TERRAZZINO - AMBLARD | • ARCHEN         | • L'HUILLIER - AUDOIRE    | • TAHIRI - ASANOSKA |
| • HEBBE                | • FOURNIER       | • SCHILD Paul - DELASSAUX | • GALLOIS           |
| • GERMAIN              | • CLAUDE - CUEFF | • STREIFER - FIORINDO     | • SASSI             |
| • DANQUIGNY            | • CLAVER - FABER |                           | • SAINTPERE         |
| • BAILLON              | • HARQUIN        |                           | • MAIRE             |
| • CAURRAZE             | • LECLERC        |                           |                     |

Ainsi qu'aux autres personnes venues en résidence secondaire ou non déclarées en mairie.

# AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les horaires d'ouverture sont: Lundi, mardi, jeudi, vendredi de : 8 H à 11 H 45.

L'agence propose au public les services suivants

## Services postaux:

- Affranchissement (lettre et colis).
- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres bonne année).
- Vente d'enveloppes prêts à poster.
- Vente lettre recommandée mobile.
- Vente prêt à expédier chrono France.
- Emballage Boite carton M, L, XL, 1 bouteille, étui carton XS, S.
- Pochette à bulles XS, S.
- Dépôt des colis et courriers y compris recommandés, prêt à expédier chrono France uniquement, les LT informatiques «qui sont des produits pré-affranchis sur internet».
- Retrait des lettres et colis en instance.

- Dépôt des procurations courrier.
- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, prêt à poster de réexpédition.
- Vente monnaie de Paris.

## Services financiers :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal ou d'épargne **du titulaire** dans la limite de 500 € par période de 7 jours.
- Versement d'espèces sur compte courant ou d'épargne **du titulaire** dans la limite de 350 € par période de 7 jours. A partir du 01/01/2021 le montant du versement sera augmenté à 500 €.
- retrait par carte bancaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours.

## Services complémentaires:

- Téléphonie (réseau SFR)
- Tablette «ARDOIZ»
- Service «Veuillez sur mes parents»

## INTRAMUROS

La communauté de communes a souscrit, pour son compte et pour l'ensemble des communes, un abonnement à l'application mobile IntraMuros. Cet outil permet d'alerter et d'informer les habitants sur la vie locale.

En parallèle des informations pratiques publiées par la communauté de communes, chaque commune du territoire bénéficie gratuitement d'un accès lui permettant d'alimenter ses propres événements et actualités.

Comment ça marche ?

Les habitants téléchargent gratuitement l'application sur leur tablette ou smartphone (depuis l'AppStore ou GooglePlay). Ils sélectionnent ensuite leur commune et demandent à recevoir des notifications en fonction de leurs centres d'intérêts. Ils seront alors informés en temps réel des informations publiées.

L'espace de Val-et-Châtillon est en cours de développement.

**IntraMuros**  
L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

# FORMALITÉS ADMINISTRATIVES EN MAIRIE

## Attestation d'accueil

L'attestation d'accueil est à demander à la mairie du domicile pour un séjour de moins de 3 mois, par l'hébergeant, sur présentation des documents suivants (originaux et photocopies) :

Si le demandeur est Français : carte d'identité française ou passeport français.

Si le demandeur est étranger : passeport.

## Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2018, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (disponible en mairie ou sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal).

## Carte nationale d'identité

La pré-demande de carte d'identité biométrique peut s'effectuer en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>, mais il faudra se rendre dans une mairie équipée pour la faire établir. Les plus proches sont (Prendre rendez-vous):

- Lunéville (03 83 76 23 00)
- Baccarat (03 83 76 35 35)
- Raon l'Etape, mairie (03 29 41 94 63):
- Sarrebourg (03 87 03 05 06)

## Copie d'acte de décès

Par correspondance : préciser nom, prénom, date du décès. Joindre une enveloppe timbrée.

## Copie d'acte de naissance

- Indiquez les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de l'intéressé(e) et de ses parents.
- Si la demande est faite par un tiers, il doit joindre tout document prouvant son identité : livret de famille ou carte d'identité et, éventuellement, l'autorisation du procureur de la République (sauf acte de plus de 75 ans).

## Inscriptions sur les listes électorales

Pièces à fournir : Pièce d'identité et justificatif de domicile.

## Livret de famille

Un deuxième livret de famille peut être délivré :

- en cas de perte, de vol ou de destruction du livret de famille,
- en cas de changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent sur le livret,

- en cas de divorce ou de séparation, un deuxième livret étant remis à celui qui en est dépourvu, justifié par la production d'une décision de justice ou d'une convention homologuée.

## Mariage civil

Un guide et un dossier vous seront remis en mairie.

## PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit en mairie soit à un notaire. Voir ci-après pour plus d'informations.

## Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du matériel nécessaire : Lunéville, Sarrebourg, Baccarat, Nancy... (prenez rendez-vous par téléphone).

## Permis de détention d'un chien dangereux

Le formulaire Cerfa n°13996\*01 vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien susceptible d'être dangereux (de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>e</sup> catégorie). Vous devez adresser la demande, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre domicile.

## Recensement

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

## Reconnaissance d'enfant

Pièces à fournir : acte de naissance si l'enfant est né, livret de famille et justificatif d'identité du déclarant

Délai : De préférence avant la naissance, pour le choix du nom.

## Urbanisme

Entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>, une déclaration de travaux doit être déposée en mairie. A partir de 20m<sup>2</sup>, un permis de construire est nécessaire.

Depuis cette année, il n'y a plus besoin de déclaration pour les ravalements de façades (attention toutefois à la permission de voirie).

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/>

## Les anciennes écoles vendues

Le bâtiment situé 45 Grande-Rue, a été vendu à une famille alsacienne désirant en faire une résidence secondaire. Ce bâtiment, datant des années 1820-1830, accueillait également la mairie jusqu'en 1934.

Le bâtiment, suite à la fermeture, en 1960, des écoles municipales déplacées dans l'école Gratien Lorrain, a accueilli en outre un centre de vacances, de 1964 à 1979, en décembre 1971 des douches municipales y ont été créées dans un local (tarif : un franc par personne). En 1976 une entreprise de fabrication de couronnes en branches de sapin s'y est installée.

En 1976, la société Erevos, composants électroniques, s'y installe jusqu'en 1999, accueillant une cinquantaine d'employés. Suite à ce départ, diverses associations s'y sont installées jusqu'en 2009.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires.



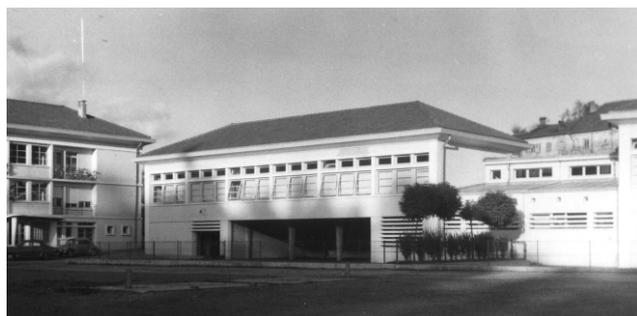
*Le bâtiment "Erevos" a été vendu 30 000 €*

## Ecole Gratien LORRAIN



Le vendredi 29 octobre 2021, Thierry Culmet, maire, a signé la vente du bâtiment avec la SCI de l'Ancienne École, au prix de 84 000 €. La construction date de 1959 et a été décidée par le maire Gratien LORRAIN. Les plans ont été conçus par l'architecte Victor Henri Antoine et construite notamment par l'entreprise Ramella.

Elle a accueilli jusqu'à 250 élèves lorsque les usines de textiles tournaient à plein régime et où il y avait beaucoup de commerces et d'artisanat.



*Le groupe scolaire flambant neuf !*

L'école a définitivement fermé en 2016. Les élèves sont depuis scolarisés à Cirey-sur-Vezouze.

La SCI de l'Ancienne École a plusieurs projets de transformation du bâtiment. Création de logements à location de courte durée dans la partie rez de chaussé, maison partagée dans la cour et les préaux. Ces projets sont en cours de réflexion et seront menés en collaboration avec la commune.



*Les travaux de démolition des anciennes classes ont commencé.*

A l'issue des travaux de réhabilitation du bâtiment, la place qui dessert les anciennes écoles sera entièrement refaite, dans le cadre de l'embellissement du village. Des parkings seront créés pour les locataires de la résidence du Breuil comprenant 5 logements (anciens logements des écoles)

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux complets sont téléchargeables sur le site internet de la commune.

## Les élus municipaux

- CULMET Thierry, maire
- GERARD Marie-Thérèse, adjointe
- BESNARD Jean-Luc, adjoint
- ARNAUD Nathalie
- KEMPER Jean-Michel
- HALBEHER Martine
- GRANDIDIER Alain
- DUQUENET Colette
- AUBERTIN Marc
- FRAPPART Lionel
- PELLISSIER Brigitte
- BARDOT Sylviane
- ETIENNE Delphine
- DUPRE Steven

## Les commissions municipales :

Commission Finances et Coordination  
Commission Forêt et Ressources naturelles  
Commission Cadre de vie et Embellissement du village et Urbanisme  
Commission Voirie et Aménagement et STEP  
Vie Associative, Culturelle, Jeunesse et Sports  
Commission Affaires Scolaires  
Commission Affaires Sanitaires et Sociales

## 16 janvier 2021

Le conseil municipal

- prononce la désaffectation et le déclassement du domaine public du Groupe scolaire Gratien LORRAIN
- approuve l'offre d'achat de l'ex-école Gratien LORRAIN faite par M. WEISSE et ses associés, pour un montant de 84 000 € dans le but de réaliser un projet de résidences partagées, cottage.
- sollicite une aide auprès de la Préfecture, au titre de la DETR 2021, concernant des travaux de réfection de voirie de la « route du chemin d'Allemagne » (38 969,40 € HT).
- sollicite une subvention auprès du département de Meurthe-et-Moselle, au titre du Contrat Territoires Solidaires « appui aux territoires », pour l'acquisition d'une structure de jeux pour enfants d'une valeur de 5 150 € HT
- délègue au maire le pouvoir de réaliser un emprunt, dans la limite des crédits budgétaires
- autorise le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif les dépenses d'investissement dans la limite des crédits fixés ci-dessous : 10 000 € chapitre 21 des deux budgets.
- approuve le projet de repiquer l'ancien stade.

## 13 mars 2021

Le conseil municipal

- approuve à l'unanimité la Convention d'utilisation pluriannuelle.  
entre la commune de Val et Châtillon et « Équilibre Access » pour la grimpe d'arbres en forêt communale ainsi que sur les arbres de la commune.
- approuve le déclassement du domaine public de l'immeuble sis 45 Grande rue.
- approuve la vente de l'immeuble 45 Grande rue, parcelle AC 458 et 88, à monsieur CHADHA-MATINIER pour un montant de 30 000 €.
- approuve la convention concernant le déneigement avec la commune de Saint-Sauveur.
- approuve les comptes de gestion et administratifs 2020 (voir page suivante).

## 10 avril 2021

Le conseil municipal

- sollicite l'assistance technique de MMD54 dans le domaine de la protection des aires d'alimentation des captages et l'assistance technique en matière d'aménagement et d'urbanisme.
- attribue les subventions suivantes aux associations ayant présenté une demande :
  - ADMR : 150 €
  - Club Canin du Val : 200 €
  - Club Vosgien : 500 €
  - Conjointes survivants : 100 €
  - Croc Blanc – section tir à l'arc : 340 €
  - Ecole de Musique Me2C : 100 €
  - Entraide Blâmont : 300 €
  - Le Trèfle : 300 €
  - Maison Pour Tous : 500 €
  - Parents d'élèves de Cirey : 250 €
  - Restos du coeur : 150 €
  - Secours Catholique : 160 €
  - Souvenir Français : 100 €
- décide d'augmentation des taxes directes locales de 1 % pour l'année 2021 (détail page suivante).
- approuve les budgets primitifs de la commune et du service eau et assainissement (cf page suivante).

## Comptes administratifs 2020

| Budget principal | Dépenses 2020       | Recettes 2020       | Résultat 2020      | Résultat Clôture 2019 | Part affectée à l'invest. | Clôture CCAS | Restes à réaliser Dépenses (RàR) | Restes à réaliser Recettes (RàR) | Résultat clôture Corrigé des RàR |
|------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-----------------------|---------------------------|--------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Investissement   | 80 145,93 €         | 89 642,41 €         | <b>9 496,48 €</b>  | -24 938,38 €          |                           |              | 121 780,00 €                     | 89 807,00 €                      | -47 414,90 €                     |
| Fonctionnement   | 393 875,26 €        | 444 814,70 €        | <b>50 939,44 €</b> | 81 179,82 €           | 68 062,34 €               | 7,80 €       |                                  |                                  | 64 064,72 €                      |
| <b>Total I</b>   | <b>474 021,19 €</b> | <b>534 457,11 €</b> | <b>60 435,92 €</b> | <b>56 241,44 €</b>    | <b>68 062,34 €</b>        |              |                                  |                                  | <b>16 649,82 €</b>               |

| Budget eau et assainissement | Dépenses 2020         | Recettes 2020         | Résultat 2020       | Résultat Clôture 2019 | Part affectée à l'invest. |  | Restes à réaliser Dépenses (RàR) | Restes à réaliser Recettes (RàR) | Résultat clôture Corrigé des RàR |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------------|--|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Investissement               | 1 291 371,54 €        | 1 196 787,58 €        | <b>-94 583,96 €</b> | -22 377,24 €          |                           |  | 72 618,00 €                      | 226 896,11 €                     | 37 316,91 €                      |
| Fonctionnement               | 113 336,63 €          | 111 659,58 €          | <b>-1 677,05 €</b>  | 53 110,09 €           |                           |  |                                  |                                  | 51 433,04 €                      |
| <b>Total II</b>              | <b>1 404 708,17 €</b> | <b>1 308 447,16 €</b> | <b>-96 261,01 €</b> | <b>30 732,85 €</b>    | <b>0,00 €</b>             |  |                                  |                                  | <b>88 749,95 €</b>               |

**Total III GLOBAL**    **1 878 729,36 €**    **1 842 904,27 €**    **-35 825,09 €**    **86 974,29 €**    **0,00 €**    **105 399,77 €**

## Budgets primitifs 2021 :

| Budget primitif 2021 COMMUNE           |                     |                     |
|--|---------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT                         |                     |                     |
|  | Dépenses            | Recettes            |
| Crédits votés                          | 461 959,51 €        | 445 309,69 €        |
| Restes à réaliser                      |                     |                     |
| 002 résultat de fonctionnement reporté |                     | 16 649,82 €         |
| <b>Total section</b>                   | <b>461 959,51 €</b> | <b>461 959,51 €</b> |
| INVESTISSEMENT                         |                     |                     |
| Crédits votés                          | 144 190,20 €        | 191 605,10 €        |
| Restes à réaliser                      | 121 780,00 €        | 89 807,00 €         |
| 001 solde d'investissement reporté     | 15 441,90 €         |                     |
| <b>Total section</b>                   | <b>281 412,10 €</b> | <b>281 412,10 €</b> |
| <b>Total du budget</b>                 | <b>743 371,61 €</b> | <b>743 371,61 €</b> |

| Budget primitif 2021 Eau et assainissement |                     |                     |
|--|---------------------|---------------------|
| EXPLOITATION                               |                     |                     |
|  | Dépenses            | Recettes            |
| Crédits votés                              | 139 683,47 €        | 118 399,00 €        |
| Restes à réaliser                          |                     |                     |
| 002 résultat d'exploitation reporté        |                     | 51 433,04 €         |
| <b>Total section</b>                       | <b>139 683,47 €</b> | <b>169 832,04 €</b> |
| INVESTISSEMENT                             |                     |                     |
| Crédits votés                              | 60 600,00 €         | 92 029,47 €         |
| Restes à réaliser                          | 67 618,97 €         | 226 896,11 €        |
| 001 solde d'investissement reporté         | 116 961,20 €        |                     |
| <b>Total section</b>                       | <b>245 180,17 €</b> | <b>318 925,58 €</b> |
| <b>Total du budget</b>                     | <b>384 863,64 €</b> | <b>488 757,62 €</b> |

## Vote des taxes directes locales

|                          | Taux 2020    | Bases prévisionnelles | Taux 2021 votés | Produit correspondant |
|--------------------------|--------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|
| Taxe foncière (bâti)     | <b>26,43</b> | <b>399 600 €</b>      | <b>26,69</b>    | 106 653,00 €          |
| Taxe foncière (non bâti) | <b>36,38</b> | <b>54 500 €</b>       | <b>37,04</b>    | 20 186,00 €           |
| CFE                      | <b>18,68</b> | <b>8900</b>           | <b>18,68</b>    | 1 678,00 €            |
|                          |              |                       | <b>total</b>    | <b>128 517,00 €</b>   |

Cela correspond à une augmentation de 1 %.

## 22 mai 2021

### Le conseil municipal

- approuve la convention de mise à disposition et de gestion piscicole du plan d'eau avec le Roseau de la Haute-Vezouze.
- demande la distraction du régime forestier d'un terrain de 110m<sup>2</sup> de la parcelle forestière n°21 et, en compensation, la demande de soumission de la parcelle cadastrale B450 de 9560m<sup>2</sup>.
- approuve la vente à M. Jean-Luc CARO d'un terrain de 110m<sup>2</sup> à 30€ l'are, les frais de bornage étant à la charge de l'acquéreur.
- approuve l'incorporation dans le domaine commun des biens sans maître suivants au terme de la procédure lancée par la délibération du 4 octobre 2019 :

| Parcelle               | Superficie en m <sup>2</sup> | Adresse                      |
|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <a href="#">AD 128</a> | 320                          | Landry                       |
| <a href="#">AD 55</a>  | 435                          | Basse du Porcher             |
| <a href="#">AD 60</a>  | 450                          | Basse du Porcher             |
| <a href="#">AD 71</a>  | 960                          | Basse du Porcher             |
| <a href="#">AD 72</a>  | 560                          | Basse du Porcher             |
| <a href="#">AD 97</a>  | 280                          | Basse du Porcher             |
| <a href="#">AD 216</a> | 1085                         | La Molière                   |
| <a href="#">AD 219</a> | 330                          | La Molière                   |
| <a href="#">D 48</a>   | 1330                         | Sous le chemin de la Bouhaie |
| <a href="#">B 234</a>  | 940                          | Les Baulottes...             |
| <a href="#">B 168</a>  | 1090                         | Fosses la Meix               |
| <a href="#">AB 101</a> | 150                          | Beau Soleil                  |
| <a href="#">A 49</a>   | 240                          | Cheneau sur la rivière       |
| <a href="#">AB 260</a> | 785                          | 3 route de Cirey             |

- approuve la convention de prise en charge et de gestion de colonies de chats libres avec la Fondation CLARA pour faire face à la prolifération des chats errants et aux problèmes qui en résultent.
- approuve le reversement, de 97 % de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité perçue par le SDE54 sur le territoire de la commune, pour la période courant de l'année 2021 à 2027 et selon les modalités de versement arrêtées par le comité du SDE54.

## 11 septembre 2021

### Le conseil municipal

- prend acte de la démission de monsieur Franck RIEHL pour raisons personnelles et professionnelles de l'ensemble de ses mandats d'élus.
- fixe à deux postes le nombre d'adjoints au maire.
- décide que le montant des indemnités pour l'exercice effectif de fonction du maire est fixé à 37,9 %

de l'indice (baisse de 0,60% suite à la réduction du nombre d'adjoints afin de laisser inchangée l'indemnité des deux conseillers délégués)

- est favorable à une participation financière de 30 € par mois à la protection sociale complémentaire « santé » des employés de la commune par le système dit de labellisation
- Approuve la location de la salle des fêtes à monsieur Lionel KEKE au tarif de 60 euros par journée afin d'organiser des formations de secourisme.
- Autorise monsieur le maire à lancer une procédure d'acquisition des parcelles suivantes présumées sans maître :

| Parcelle               | Superficie | Adresse              |
|------------------------|------------|----------------------|
| <a href="#">AC 30</a>  | 1a70       | ALLANT VALA          |
| <a href="#">D 231</a>  | 15a35      | BERICHAMP            |
| <a href="#">AD 184</a> | 9a45       | LA BOUHAIE AU MIDI.. |
| <a href="#">AC 63</a>  | 1a80       | ALLANT VALA          |

## 4 décembre 2021

### Le conseil municipal,

- admet en non valeur 320,82 € TTC (budget eau)
- approuve le programme de coupes proposé par l'ONF et approuve le projet de prorogation de l'aménagement forestier de la forêt communale.
- approuve le règlement d'affouage et fixe le prix du stère à 12 € TTC pour les bois durs et 2 € TTC pour les bois tendres.
- fixe à 25 000 € le montant du remboursement que doit effectuer le service eau/assainissement au budget communal.
- approuve le prix de l'eau potable de l'année 2022 : m<sup>3</sup> d'eau HT : 1,60 € ; Abonnement HT : 30,00 € m<sup>3</sup> ; taxe assainissement HT : 3,00 € ; Part fixe assainissement HT : 40,00 € .
- approuve les décisions modificatives budgétaires n°1 et n°2 du budget eau et n°1 du budget principal.
- approuve le versement d'une prime exceptionnelle de 300 € à G. Poussin, employé en contrat aidé.
- approuve le remboursement des frais avancés à MT GERARD, T CULMET et E VASSEUR.
- autorise l'association des Amis d'Alfred RENAUDIN à installer une plaque indiquant la présence de l'artiste peintre dans le cimetière communal.

# Le sapin de Noël qui orne la place Kléber à Strasbourg choisi dans la forêt communale de Val-et-Châtillon

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque les services de l'ONF m'ont appelé fin septembre 2021 pour m'annoncer que le sapin de Noël de Strasbourg avait été choisi dans notre forêt communale. Ce sapin de 30 mètres de haut a été coupé avec la plus grande délicatesse le 25 octobre 2021 à 11h00 du matin. Les services de l'ONF m'ont demandé de maintenir "secret" cet événement afin de pouvoir procéder aux opérations de la coupe dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

Le rendez-vous était donné le 25 novembre 2021 à 7h00 à Cirey-sur-Vezouze pour mener le convoi composé d'une grue de 100 tonnes, d'une grue de 80 tonnes et d'un camion plateau de plus de 30 mètres de long dans la forêt communale au lieu dit Fontaine Lefèvre.



Une fois sur place il a fallu caler la grue qui manutentionnera le sapin une fois coupé.

Après plus de trois heures de préparation, les opérations de coupe du sapin ont pu avoir lieu sous

l'œil vigilant de l'ONF et des élus de Strasbourg en charge des opérations.

La coupe a été faite à 11h00 avec la présence de TF1, France bleu, de journalistes locaux et alsaciens.

Les opérations de manutention pour la pose du sapin ont été très minutieuses sous le contrôle de grutiers expérimentés.

Un grimpeur est monté dans le sapin pour en atteindre la cime le sangler. Une fois attaché, la grue de 100 tonnes a levé le sapin en douceur pour amener ce dernier à côté du plateau du convoi exceptionnel.



Une autre équipe a sanglé le sapin à sa base afin que la deuxième grue de 80 tonnes puisse le manœuvrer. Les deux grutiers aux commandes de leurs machines ont fait pivoter le sapin sur lui-même avec une très grande précision afin de coucher en délicatesse ce dernier sur le plateau du convoi de manière à ne pas l'abîmer.

Une fois en place, les branches ont été attachées une par une pour ne pas les casser.

Cette opération de mise en place du sapin sur le plateau a duré 3 jours.



Le convoi est parti pour Strasbourg le jeudi 28 octobre 2021.

Le sapin a été dressé sur la place Kléber le 2 novembre 2021. Trois semaines de préparation ont été nécessaires pour rebrancher ce dernier et mettre en place pour le décorer de plusieurs centaines d'étoiles et des kilomètres de guirlandes.

Notre sapin qui a trôné sur la place Kléber de Strasbourg est le symbole incontournable de Strasbourg capitale de Noël, c'est un sapin naturel décoré des plus hauts d'Europe.

Notre village est représenté par ce sapin qui est admiré par plusieurs milliers de personnes et qui nous rend fiers de cet événement, qui a fait connaître notre commune à plusieurs millions de personnes via sa diffusion sur les chaînes d'informations régionales et nationales .

Thierry CULMET



# FORÊT COMMUNALE

## Le ruisseau du val

Amis renards,

Cette année 2021 a été favorable à la forêt.

La pluviométrie fût abondante, les arbres ont apprécié, les ramasseurs de champignons aussi.

Différents projets ont abouti : pose de barrières aux croisements de Pourrimont et Noire Basse afin de sécuriser les battues de chasse.

Nous avons augmenté la surface forestière de la commune en intégrant l'ancien stade au régime forestier.

En collaboration avec l'ONF, il a été décidé d'ensemencer l'ancien stade en robiniers : le service technique, M. Feuga garde ONF, Pierre Besnard et moi-même avons effectué cette opération, une première pour tout le monde.

La clôture contre les cervidés a été installée par l'entreprise Dieudonné de Belmont sur Buttant.

Comme chaque année, le service technique effectue des travaux forestiers dans la limite de leurs compétences (dépressage, nettoyage de chemins) ce qui permet de faire des économies à la commune.

L'ONF gère les autres travaux, pose de tuyau parcelle 38 et ouverture de piste de débardage parcelle 12 ainsi que l'entretien du parcellaire.

La réfection du chemin du Rupt d'Achiffet a été confiée à l'entreprise Colas, projet commun à Val-et-Châtillon et Petitmont. Dossier suivi par le cabinet expertise forestière Aurélien Haas de Nancy.

La voie communale de l'ancien terrain stade a été refaite du croisement avec la route de Châtillon jusqu'au stade par l'entreprise Colas, elle était en très mauvais état.

Nous avons remarqué que la forêt est plus propre, moins de canettes laissées sur le bord des chemins et de sacs poubelles.

Amis renards, le conseil municipal, la commission des forêts, l'ONF veillent sur votre patrimoine forestier.

La commission des forêts

L'adjoint aux forêts

Jean-Luc Besnard

## La commune valorise ses sapins secs

Suite au changement climatique et aux sécheresses successives, la forêt communale souffre.

Ce sont environ 450 m<sup>3</sup> de sapin sec qui ont été exploités et vendus principalement à une scierie. La commune a réservé une dizaine de m<sup>3</sup>, ainsi qu'un chêne d'une autre exploitation, et a profité du passage d'une scierie mobile pour réaliser des planches, bastaings et madriers qui serviront aux services techniques pour des travaux divers, réfection, création de bancs ou du coffrage.



Réalisation des planches par une scierie mobile.

## Semis de Robiniers sur l'ancien stade



La commune a décidé d'intégrer l'ancien terrain de foot d'une surface de 700 m<sup>2</sup> dans le domaine forestier. Le robinier est un bois imputrescible très prisé pour les aménagements extérieurs, manches d'outils ou objets nécessitant résistance et souplesse.

## Des barrières installées sur des routes forestières



L'équipement en place permettra de fermer les routes lors des battues, et ainsi empêcher les véhicules de circuler pour éviter tout accident de chasse. En dehors des battues, ces barrières, fabriquées par un mécène, peintes et posées par les employés municipaux, resteront ouvertes.

## Réfection de la route forestière.



Les travaux ont été confiés à l'entreprise Colas France - Établissement Valantin Lunéville, pour un montant HT de 38 969,40 €. Ils ont été subventionnés par l'État à hauteur de 40 % au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR 2021).

La réfection est réalisée sur une longueur de 525 mètres et consiste en une scarification du revêtement existant, un reprofilage avec apport de matériaux, la réalisation d'un enduit gravillonnage bicouche et le dérasement d'accotement.

## Une activité de grimpe dans les arbres arrive dans la commune

Le conseil municipal, après délibération, a approuvé à l'unanimité la convention d'utilisation pluriannuelle entre la commune de Val-et-Châtillon et « Équilibre Access » pour la grimpe d'arbres en forêt communale ainsi que sur les arbres du village.

La grimpe encadrée dans les arbres (GEA) est une activité physique et éducative de nature se pratiquant sur un support vivant : l'arbre. Elle consiste à découvrir le milieu arboré par le haut, à grimper et se déplacer dans les arbres, à l'aide des branches et de techniques de cordes spécifiques. Assuré par un équipement de protection individuelle (ÉPI), répondant aux normes de sécurité et de confort spécifique à l'activité, le pratiquant évolue librement dans les trois dimensions de l'arbre et découvre les aspects écologiques de ces milieux riches en biodiversité et donc à préserver.

Les objectifs sont de découvrir et pratiquer un sport de pleine nature en toute sécurité, partager un moment convivial dans un cadre extraordinaire, et éveiller sa connaissance de l'arbre et de l'environnement pour un plus grand respect.

## Les vieux métiers forestiers



*Tacet de la Saint Gobain à Saussenrupt*



*Débardage avec les bœufs*



*Les schlitteurs*



*Le public est varié : particuliers, scolaire, associations, personnes en situation en handicap, associations...*

### POSTES DE RELEVAGE EAUX USÉES

L'ensemble des postes de relevage fait l'objet d'un contrôle et d'un nettoyage une fois par semaine, Entretien effectué par les services municipaux:



- Nettoyage des postes avec lance haute pression.
- Nettoyage des paniers dégrilleurs.
- Relevé du débitmètre poste principal Morval.

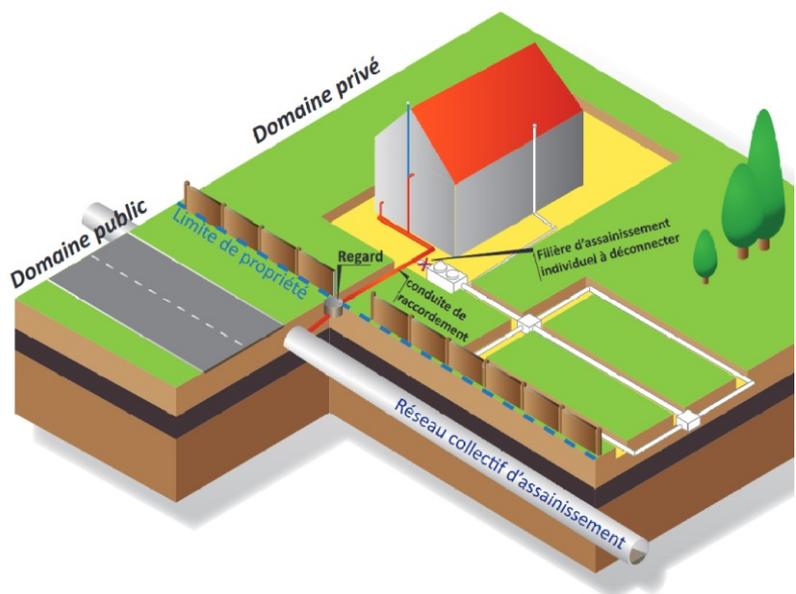
Lors de ces opérations d'entretien des ouvrages, il est constaté que beaucoup de lingettes et autres, sont encore déversées dans les égouts et récupérées en partie dans les paniers dégrilleurs. Un amas important de ces déchets peut provoquer l'obturation d'un poste et le mettre en charge. En cas de mise en charge les eaux usées sont déversées directement à la rivière par l'intermédiaire d'une canalisation de trop plein. Ce qui n'est pas admissible. Nous rappelons aux riverains de bien faire attention à ne pas mettre n'importe quoi dans leurs toilettes.

### DÉCONNEXION DES FOSSES SEPTIQUES et RACCORDEMENT au réseau

Conformément au code de la santé publique article L 1331-1 modifié par la loi n° 2007618246AR71

Nous vous rappelons que l'ensemble des travaux de déconnexion des fosses septiques sur l'ensemble du village et de branchements des évacuations sur les collecteurs assainissement eaux usées **doit être fait pour le 8 juillet 2022**, soit deux ans après la mise en service du transfert des eaux usées vers la Station de Traitement des Eaux Usées de Cirey-sur-Vezouze.

Nous vous rappelons également que nos services peuvent vous fournir sur demande en mairie : les canalisations, regards, coudes, etc., nécessaires à ces travaux. En cas de nécessité d'installation d'une pompe de relevage, une participation de 25 % du prix de la pompe peut être accordée.



Des conditions à prix réduits ont été négociées pour les vidanges des fosses et la location d'engins de terrassements. Coordonnées disponibles en mairie. Ces travaux peuvent être réalisés soit directement par les particuliers, soit par des entreprises.

Ne sont pas concernées les habitations situées en zone d'assainissement non collectif. Sauf en cas de vente, obligation de mise aux normes du système d'assainissement privatif dans un délai d'un an à partir de la date de la signature de la vente.

Ne sont également pas concernées les habitations disposant d'une filière d'assainissement autonome. Les mises aux normes de ces filières devront être réalisées 10 ans après la mise en service de ces dernières.

Merci d'indiquer en mairie si vous avez procédé à ces travaux ou si projetez de les faire, et dans quel délai.

**Date  
limite :  
8 juillet  
2022**

## EAU POTABLE

Des actions ont été menées pour chercher des fuites sur les réseaux d'eau potable ces derniers mois, la perte d'eau en sortie de réservoir étant importante. Action de sectorisation des rues les nuits et par radiodétection. Plusieurs fuites ont été trouvées et réparées à l'issue de ces opérations. Malgré cela, des pertes d'eau sont encore enregistrées.



Nous demandons donc aux propriétaires de maisons vacantes et de maisons secondaires de bien vouloir contrôler les installations intérieures de leurs habitations régulièrement et de couper l'arrivée d'eau, été comme hiver. Nos services techniques peuvent procéder à ces opérations de coupure et de remise en eau avant compteur à titre gracieux. Demande à faire en mairie. Une petite fuite ou un goutte-à-goutte peuvent provoquer une sur consommation d'eau importante et des factures élevées.

Attention également aux arrosages des jardins et remplissage des piscines qui représentent également des sur consommation d'eau. La récupération des eaux de pluies est recommandée pour les jardins.

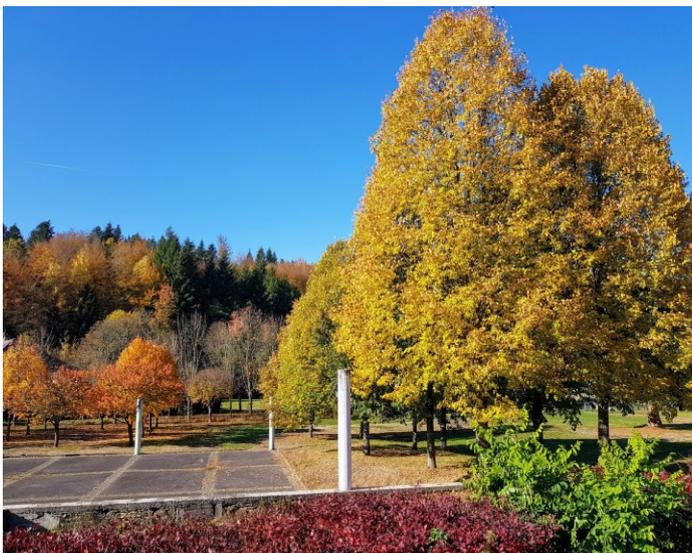
Le remplacement des ouvrages de comptage des réservoirs et des systèmes de traitement des eaux est envisagé en 2022. La gestion du réseau d'eau potable restant à la commune.

## ESPACES VERTS COMMUNAUX

Les espaces verts de la commune sont entretenus par les services techniques. Les plus gros travaux d'entretien des ces espaces sont le parc communal et le tour de l'étang.

Pour le parc, il a été décidé en commission des travaux de le tondre entièrement toute l'année.

Pour l'étang, une convention d'exploitation et d'entretien a été mise à jour et renouvelée avec la société de pêche des Roseaux de la Vezouze. Elle a à sa charge l'entretien du ruisseau du Val qui longe l'étang. Ainsi que l'entretien des berges, de l'usoir, de la vidange de l'étang et son empoissonnement.



L'entretien du canal des Cotonnières et le tour de l'étang sont à la charge de la commune.

Un problème récurrent de déchets laissés à l'abandon dans nos espaces publics est constaté, ce qui prend beaucoup de temps à notre personnel pour essayer de rendre propre ces endroits pour le plaisir des promeneurs et des pêcheurs. Il en est de même pour l'aire de jeux des enfants : papiers, tessons de bouteilles, déjections canines, etc, Tout cela également nettoyé par nos services.

Thierry Culmet

## SERVICE TECHNIQUE



Suite à la mutation de Landry Poitier, son prédécesseur, Eric Vasseur a été recruté et occupe désormais le poste d'agent technique depuis le 30 août.

Originaire de Val-et-Châtillon, il est marié à Sabrina, assistante maternelle et également originaire du village.

Papa de deux enfants, Eric est diplômé d'un BEP de première transformation du bois et d'un CAP conducteur d'engin. Il possède les permis PL et SPL. Il a une forte expérience dans le domaine du BTP.

Il a souhaité se rapprocher de son domicile et mettre ses compétences au service de la commune où ses parents et grands-parents résidaient.

Il rejoint donc Rémi Gérard, titulaire, et Gilbert Pousin en CDD contrat aidé

Landry Poitier, employé communal depuis le 11 juin 2018, a été muté dans les Vosges à Pouxieux, commune où il prendra le poste de responsable technique. Les membres du conseil municipal et les employés de la mairie ont tenu à le remercier de sa forte collaboration durant ces trois années au service de la collectivité. Lors d'un pot de départ, un panier garni ainsi qu'un chèque-cadeau lui ont été remis de la part de ses collaborateurs et de la commune.



## Rénovation du logement communal

Les employés municipaux se sont chargés de la rénovation complète d'un appartement communal, situé dans l'ancien groupe scolaire du village. Les murs, les plafonds, les revêtements de sol, ainsi que la cuisine et la salle de bain ont entièrement été refaits avant que celui-ci ne soit mis en location.





## Création d'un massif fleuri

Suite à la démolition de l'ancien abribus en pierre de taille, un massif a été reconstruit avec les pierres récupérées par les employés communaux. Plusieurs mètres cubes de terre végétale ont été mis en place afin de remplir le massif avant plantation.

Les grilles de l'église ont été repeintes et les murs passés au nettoyeur haute pression. Une corniche en fer forgé, retrouvée dans les ateliers municipaux, a été poncée, peinte et reposée à son emplacement initial au niveau de l'accès au parvis du monument aux morts.

## Rénovation des fontaines

Dans le cadre de l'embellissement du village, le programme de rénovation des fontaines continue. La fontaine du Haut de Bajeu datant de 1899, Grande Rue, est en cours de finition. L'ancien dallage a été démolit et remplacé par la pose de pavés granit, soit environ 800 pavés. Les parois de l'auge ont reçu de gragéage.



## TRAVAUX COMMUNAUX

### Récapitulatif de l'année :

#### Janvier 2021

- Relevé des compteurs d'eau + changement joints
- Changement compteurs d'eau défectueux
- Rendez-vous contrôle technique de véhicule
- Distribution de courriers
- Entretien des postes de relevage
- Déneigement/entretien tracteur
- Enlèvement des décorations de Noël
- Inondation chambre vanne : pompage et réparation
- Livraison PVC assainissement
- Chlore station eau potable
- Poubelles/déchets divers/déchets verts

- Rangements divers
- Déménagement MPT
- Pose boîte à lettres, bricolage divers
- Nettoyage égout bouché
- Problème poste relevage
- Logement école
- Achat matériaux logement
- Ponçage/nettoyage
- Travaux forestiers
- Dépressage parcelle n°20
- Coupe de branches et d'arbres duu à la neige et au vent

#### Février 2021

- Travaux logement du groupe scolaire (carrelage, peinture, toile de verre)
- Déchetterie

- Changement compteurs
- Entretien des postes de relevage
- Réparation toit Machet (vitres)



- Coupe des noisetiers Route de Cirey
- Déchets/poubelles
- Courriers
- Bac cimetière
- Vider les écoles
- Réunions diverses

- Entretien station d'eau potable
- Nettoyage et coupe bois de chauffage chemin Rupt d'Achiffet
- Chercher matériaux divers
- Bricolage atelier
- Chercher les barrières forestières
- Fuites diverses (coffrets, école)
- Livraison PVC d'assainissement
- Enlèvement arbres/branches dans la rivière
- fournitures des tuiles pour la démolition des cheminées

## Mars et avril 2021

- Réfection appartement
- Déconnexion des fosses septiques de l'école



- réparation muret fontaine
- Abattage arbres



- Nettoyage chemin d'Achiffet



- Tablettes de fenêtre mairie



- Plantation robiniers au bord de l'étang



- Peinture toboggan/barrières
- Rénovation jeux
- Courrier
- Nettoyage fontaine et trottoir
- Poubelle/déchet divers
- Réfection regard béton
- Entretien poste relevage et station d'eau
- Déménagement musée du textile
- Vider école/déchetterie/livrer table
- Réparations diverses
- Nettoyage cimetière
- Fuites diverses/changement compteur
- Pose grillage rue Veillon
- Démonteur panneau réserve d'eau
- Livraison PVC assainissement

## Mai 2021

- Peinture des grilles de l'église



- Maçonnerie du massif de fleur, démolition de l'ancien abribus
- Lavage fontaines
- Livraisons de PVC assainissement
- Pose du jeu



- Fixation de panneaux divers
- Ramassage des déchets
- Entretien courant
- Poste de relevage, station
- Fleurs et arrosage
- Taille haie
- Tonte, débroussaillage, épaveuse



- Divers RDV agent immobilier et assainissement
- Pose chauffe-eau au resto du cœur, réparation WC
- Panneaux élections



- Pose banc, nettoyage aire camping- car
- Déchetterie
- Déconnexion de la fosse septique de l'ex-école et mise aux normes



- Désherbage cimetièrre
- Semer les robiniers

## Juin 2021

- Tonte des espaces verts
- Peinture grilles de l'église
- Maçonnerie bac à fleurs et installation des fleurs



- Nettoyage des fontaines
- Broyage, débroussaillage étang et aire de camping car
- Pose des panneaux étang et camping car
- Nettoyage postes de relevage
- Nettoyage sorties d'eau chemins forestiers
- Nettoyage des containers
- Divers (peinture, installation des tables, nettoyage dépôt)

## Juillet 2021

- Pose des panneaux passage piéton



- Tonte
- peinture
- dépôt des piquets
- Pose compteur d'eau
- Nettoyage esplanade + karcher
- Nettoyage du grenier de la salle des fêtes
- Pose des panneaux étang
- Peinture grille de l'église
- Atelier bricolage
- Table salle des fêtes
- Nettoyage trottoirs
- Mise en place chaîne et cadenas à côté du camp indien
- Livraison de tuyaux assainissement rue de Châtillon
- Mise en place du jeu « porte bonheur »



- Nettoyage des robiniers de l'étang

## Août 2021

- Débroussaillage et fauchage :
- Etang,
- Devant la mairie,
- Rue de Châtillon,
- Cimetièrre,
- Rue Jean Mariotte,
- Cour de l'école et terrain attenant,
- Couper les rejets à l'aire de camping car.
- **Cimetièrre :**
- Couper les rejets,



- Nettoyage des bacs de tri.
- Travaux divers :
- Nettoyage fontaine route de Châtillon,
- Dégager la borne incendie,

- Vaisselle salle des fêtes,
- Nettoyage autour des containers à verre,
- Installation de la salle des mariages,
- Désherbage des trottoirs et caniveaux Grande rue Bajeu,
- Nettoyage des arrêts de bus,
- Reboucher les trous route de Châtillon et parking salle des fêtes,
- Peinture des grilles de l'église.
- Réfection fontaine Bajeu



## Septembre 2021

- Pose des panneaux passage piéton
- Tonte
- peinture
- dépôt des piquets
- Pose compteur d'eau
- Nettoyage esplanade + karcher
- Nettoyage du grenier de la salle des fêtes
- Pose des panneaux étang



- Peinture des grilles de l'église
- Atelier bricolage
- Table salle des fêtes
- Nettoyage trottoirs

- Mise en place chaîne et cadenas à côté du camp indien
- Livraison de tuyaux assainissement rue de Châtillon
- Mise en place du jeu « porte bonheur »
- Nettoyage des robiniers de l'étang

## Octobre 2021

- Du lundi 4 au vendredi 8 :
- préparation des trous et pose des barrières en forêt



- coupure d'eau rue Jean Mariotte la nuit+ remise en eau le lendemain matin
- réouverture du chemin parcelle 12 : couper le taillis afin que la pelleuse élargisse le chemin quand elle viendra pour le chemin d'Achiffet
- traitement eau potable
- nettoyage et formation sur poste de relevage
- Du lundi 11 au vendredi 15 :
- taillage des haies (parking poste, monument aux morts, arrêt bus cotonnière, anciennement Erevos)
- préparation pour les nouvelles citernes à gaz (sable et fauchage)
- coupure d'eau rue de Petitmont la nuit+ remise en eau le lendemain matin
- réparation fuite d'eau salle des fêtes et radiateur pour les restos du cœur
- traitement eau potable
- nettoyage poste de relevage
- nettoyage du cimetière
- nettoyage des véhicules
- Du lundi 18 au vendredi 22 :
- terrassement trachée de gaz (poste) + panneau gaz (salle des fêtes)
- coupure d'eau rue Molière la nuit + remise en eau le lendemain matin

- coupure d'eau rue du Nitra la nuit et remise en eau le lendemain matin
- broyage de l'étang et débroussaillage au-dessus du cimetière, rue Molière, Jean Mariotte, Martinchamp, cascade et haut du Maix Gammeron, terrain de foot et logement
- nettoyage poste de relevage
- débarrasser route de l'ancien terrain de foot
- traitement eau potable
- Du lundi 25 au vendredi 29:
- nettoyage rue Jean Mariotte (caniveaux)
- coupure d'eau rue du Moulin la nuit + remise en eau le lendemain matin
- mise en place des panneaux rue du Rond Pré et la Traverse



- taille des arbres de l'aire de camping-cars
- nettoyage des postes de relevage d'assainissement
- nettoyage des captages d'eau et chemin d'accès du réservoir
- nettoyage des véhicules

## Novembre 2021

- Du mardi 2 au vendredi 5 :
- débarrasser l'atelier communal + déchetterie



- remplacement du miroir au croisement Grande rue / Maix Gammeron
- ramassage des feuilles
- coupure et remise en eau de la rue de Châtillon
- nettoyage poste de relevage
- détection des fuites d'eau avec l'entreprise Rupture Défect
- traitement d'eau potable
- Du lundi 8 au vendredi 12 :
- remise en état du muret rue de Châtillon



- travaux sur les fuites d'eau dans la Grande Rue
- mise en place des panneaux pour l'aire de camping car



- ramassage des feuilles + épaveuse
- nettoyage des postes de relevage
- traitement d'eau potable
- nettoyage véhicule

- Du lundi 15 au vendredi 19 :
- nettoyage des rues de Châtillon et Maix Gammeron



- épareuse dans les rues, dépôt et forêt
- vérification des compteurs pour les maisons vacantes
- distribution des courriers pour : le covid, le Noël des jeunes et pour le plan grand froid.
- nettoyage des postes de relevage
- traitement d'eau potable
- Du lundi 22 au mardi 30 :
- nettoyage autour et dans le cimetière
- nettoyage du Rayeterre et devant chez madame Cayet
- préparation et installation du sapin de Noël pour la salle des fêtes
- mise en place de la lame et saieuse
- recherche fuite d'eau avec la société « Rupture détect »
- distribution des différents courriers
- épareuse en forêt et dans le parc
- livraison et rentrer le sel de déneigement dans le dépôt
- nettoyage des postes de relevage
- traitement eau potable

## Décembre 2021

- Du mercredi 1 au vendredi 10 :
- débarrasser l'atelier
- décoration salle des fêtes et mairie
- installation de la porte logement de la poste
- mise en place de remblais près de l'ancien terrain de foot
- nettoyage du canal entre les deux cascades
- nettoyage talus rue Rayeterre, rue de Châtillon et chemin creux



- nettoyage des postes
- traitement d'eau potable
- Du lundi 13 au vendredi 17 :
- nettoyage et élagage de la parcelle de forêt Pourrimont prairie à gibier
- marquage des lots de bois de chauffage



- nettoyage des postes de relevage
- traitement d'eau potable
- nettoyage véhicule
- Du lundi 20 au vendredi 24 :

- Eric en congés
- Rémi : élagage de la parcelle de forêt Pourrimont prairie à gibier
- coupure d'eau pour fuite d'eau
- Du lundi 27 au vendredi 31 :
- Rémi en congés
- relever des compteurs du réservoir et en bas sur la semaine
- travaux sur le regard devant la n°1 rue Veillon



- réparation caniveau devant le n°9 Grande rue



- préparation tour de fleurs
- nettoyage des postes de relevage
- traitement d'eau potable
- nettoyage véhicule

# AUTRES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Les subventions :

- DETR = Dotation d'équipement des territoires ruraux - Préfecture
- PRD = Plan de relance départemental – Département
- CTS-cf = Contrats territoires solidaires appui aux communes fragiles Département

## Rénovation de la mairie

Pour effectuer les travaux de réfection des murs, de la menuiserie intérieure ainsi que l'abaissement des hauteurs de plafonds de la salle du conseil et de celle de réunion, la commune a fait appel l'entreprise Partego, située à Blâmont, qui prend en charge des personnes en insertion (6 412,67 €).

Les fournitures pour réaliser ces travaux ont été achetées à de l'entreprise Zeliker de Blâmont (4 093,55 €).



Les fenêtres ont été remplacées par l'entreprise ALLO FERMETURE de Saint Dié (34 800,00 € TTC).

L'électricité et l'éclairage des salles de l'étage a été refait par l'entreprise Raymond RECEVEUR de Cirey-sur-Vezouze (4 652,88 € TTC).

- Sièges de mariage : 648,59 €
- Blasons Plexiglas : 516 €
- Nappe de Mariage : 397,70 €

Subventions accordées :

- DETR : 17 356 € (40%)
- PRD : 4 393 ( 10%)
- CTS-cf : 5468 € (pour les fenêtres)
- Reste à charge HT : 16 716,43 € sur une dépense de 43 9933,43 € HT



*La salle du conseil avant rénovation*



*La salle de réunion côté parc*

## Rue du Père Umbricht

La municipalité a profité de la présence de l'entreprise Colas qui a œuvré dans la Grande Rue pour refaire le revêtement de chaussée pour le compte du département, pour rénover la rue qui monte aux parkings de l'église et au cimetière.

Cette rue était en très mauvaise et dangereuse. Une partie de la chaussée a été purgée afin de stabiliser le fond de forme avant la mise en œuvre des enrobés.

Coût TTC : 13 199,88 €



## Route du Chemin D'Allemagne

Refait en gravillonnage bicouche par l'entreprise COLAS du croisement de la route de Châtillon à l'ancien STADE pour un montant de 38 969 € HT.

Une subvention DETR de 15 587 € (40%) a été obtenue.



## Déstratificateurs d'air

4 brasseurs d'air ont été installés par l'entreprise Raymond Receveur dans la grande salle des fêtes pour un montant de 4 060,80 € TTC.

Ceux-ci faciliteront le chauffage de la grande salle qui n'était plus louée en hiver car trop difficile à chauffer.

Une aide CTS-cf de 2 707 € a été accordée par le Département.



## Toiture du musée du textile

Les noues de toiture ont été remplacées par l'entreprise CLAUDE HENRI pour un montant TTC de 17 653,21 €.

Une aide de 25 % est accordée par la Préfecture au titre de la DETR.



## Aire de jeux

Une tour de jeux avec toboggan et un jeu porte bonheur ont été installés sur l'aire de jeux pour le plus grand bonheur des enfants.

Le montant d'acquisition total est de 4891 € HT subventionnés à 25 % par le Département

En 2022, 3 nouveaux jeux à ressort viendront remplacer les jeux vétustes.



## Enclos forestier

Réalisation d'une clôture autour de l'ancien stade par l'entreprise DIEUDONNE pour un montant de 3 894.90 €.

Ce terrain a été soumis au régime forestier. L'enclos protège les robiniers semés (voir l'article « forêt communale »).



## Renforcement de berge

Suite aux fortes pluies, une partie d'une berge du ruisseau Le Val a été emmenée sur 10 mètres, faisant apparaître les deux conduites basse pression d'alimentation des fontaines. Après accord de la préfecture, l'entreprise Barassi a été mandatée par la commune pour reconstituer la berge en enrochements et protéger les conduites. Compte tenu du terrain très meuble de l'accès, un cheminement a été créé en panneau de blindage en acier afin que la pelle de 15 tonnes puisse amener les roches sans faire de dégâts dans la propriété privée, seul moyen d'accès aux berges.

Coût de 3 814 € HT

## Quelques autres travaux ou investissements :

- Mise en conformité du réseau d'assainissement du Groupe Scolaire : 3 814.00 € (par Barassi BTP)
- Reprofilage du chemin forestier de la Jean Mariotte : 3700 € (par Barassi BTP)
- Nouvelle chaudière de la résidence le Breuil 14 370,36 € TTC (Par RECEVEUR Gilbert)
- Conduit de chemin du 1 rue Veillon : 3 973,20 € TTC (par Gilbert RECEVEUR)
- outillage sans fil MILWAUKEE (perceuse, buri-neur, meuleuse) : 2035,50 € TTC
- Panneaux : 3121 € TTC
- Agrandissement de terrain de boules : 4 440.00 € TTC
- Prises pour les illuminations de Noël : 1 428 € TTC (SARL ALIZON)
- Détecteurs de présence à l'aire de poids lourds
- Électrification du local de la chasse afin d'éviter le bruit causé par le groupe électrogène

### Restes à réaliser de 2021 sur 2022

- Route Achiffet 13 000,00 € HT (subvention régionale de 40%)
- Lave vaisselle de la salle des fêtes 3 018,12 € TTC
- Travaux forestiers 3 877,50 € HT
- Paratonnerre de L'église : 9 198,20 € TTC (subvention DETR de 40%)
- Toiture musée 10 505,98 € TTC (subvention DETR de 25%)
- Un pan de toiture de la maison 1 rue VEILLON : 6140,68 € TTC (subvention DETR de 40%)

## Fleurissement et fontaines



VAL-ET-CHÂTILLON étant situé dans une vallée, nos ancêtres ont su mettre à profit les sources abondantes qui y convergeaient pour approvisionner en eau le village. C'est ainsi que de nombreuses fontaines "basse pression" alimentées par ces sources ont été édifiées. Quelques fontaines cependant dépendaient de l'eau potable "haute pression" de la concession du village. Lorsque le coût de l'eau potable a sensiblement augmenté, la commune a, par souci d'économie, décidé de les mettre hors service. Après étude, il serait possible de les remettre en activité en installant un dispositif à bouton poussoir qui sera expérimenté en 2022.



Ainsi que l'annonçait le bulletin municipal 2020, deux fontaines ont fait l'objet d'une restauration et nous avons créé une composition florale décorative au pied de l'escalier qui s'élève graduellement jusqu'à notre belle église. Si la COVID ne nous perturbe pas trop, nous envisageons la remise en état de trois autres fontaines dans un proche avenir. En été, les camping-caristes prennent plaisir à s'installer sur notre espace verdoyant aménagé à cet effet, avec en toile de fond une belle chute d'eau naturelle. Nombreux sont les villageois qui ont pu constater l'amélioration du fleurissement du Val. Nous continuons d'attacher une place importante aux transformations qui valorisent l'aspect de notre commune en la rendant toujours plus accueillante. Ce projet d'embellissement du village peut être amélioré encore si chacun contribue à son fleurissement et au maintien de sa propreté.

Alain Grandidier



*Fontaine qui sera rénovée en 2022*



*Le sol entourant cette fontaine a été restauré en fin d'année (cf page travaux)*



## CHANTIER ARGENT DE POCHE

Le 4 août 2021, 2 jeunes filles de notre village signaient leur contrat de travail dans le cadre du Chantier "Argent de Poche" mis en place par la communauté de commune de Vezeuze-en-Piémont. Un dispositif qui permet aux jeunes du territoire de se rendre utile tout en gagnant de l'argent mais également d'apprendre et découvrir le monde du travail.



Pendant 3 jours les 4, 5 et 6 août 2021, Léa Graciani et Coralie Mougin ont participé à ce chantier, encadré par Franck Riehl, adjoint.

Jean-Luc Besnard, adjoint, Alain Grandidier, conseiller municipal, Rémi Gérard et Gilbert Poussin, employés municipaux ont participé à ce chantier.

Coralie et Léa ont commencé par peindre les grilles de l'église. Mais suite aux intempéries, il a fallu adapter les travaux en fonction de la météo. Les grilles de l'église ont été en partie repeintes, la vaisselle de la salle des fêtes triée et les massifs et fontaines fleuris nettoyés.

Le chantier s'est terminé par un moment de convivialité autour d'un repas offert par la commune, en présence du maire, d'élus et du personnel communal.

### PARKING POIDS LOURDS

Le conseil municipal a pris la décision de réaménager le stationnement des poids lourds en épis (côté musée) pour la sécurité de tous et permettre aux engins de secours d'accéder en cas d'incendie. Des détecteurs de présence ont été installés et la barrière d'accès a été sécurisée avec la mise en place de cadenas sécurisé à clés non reproductibles.

Nos amis chauffeurs routiers ont pris l'habitude de se stationner en épis, afin de ne pas détériorer la plateforme d'accès. Nous les remercions pour leur compréhension. A ce jour il y a 10 ensembles routiers qui stationnent sur le parking.



# Val-et-Châtillon, en quelques dates et chiffres

La mairie a été construite en octobre 1934, la salle des fêtes en octobre 1925.

Les anciennes écoles, vendues à un particulier en 2021, situées en face de la mairie ont été construites vers 1839.

L'école Gratien Lorrain, vendue en 2021 à la SCI des Ecoles a été construite en 1959. Le rez de chaussée sera aménagé en appartements locatifs de courte durée. Ensuite les préaux de la cour d'école seront transformés en résidence seniors autonomes.

Les usines de textiles, construites en 1851 (Bechmann) et 1901 (Cotonnière) ont été fermées en 1978. Elles ont été démolies en 1987. En lieu et place a été créé le parc communal d'une surface de 3 ha.



*Construction de la salle des fêtes*



*L'étang en 1996*

La surface du territoire de Val et Châtillon est de 1857 ha. La forêt communale sous régime forestier représente 314 ha. Les forêts privées représentent 1120 ha.

L'étang communal alimenté par des sources souterraines, a une superficie d'environ 2,5 ha et a été inauguré en 1990.

La population source INSEE au 1er janvier 2021 est de 594 habitants. 59 résidences secondaires sont répertoriées.

Nous totalisons 12 fontaines en eau et 6 fontaines sans eau.

Notre distribution en eau potable est alimentée par 2 sources et possède deux réservoirs tampon de 200 m<sup>3</sup>.

Nos locations immobilières communales :

- 5 appartements dans l'immeuble du groupe scolaire.
- 1 appartement au-dessus de l'ancienne poste.
- 1 maison rue Veillon.
- 5 garages dans la zone artisanale.
- 1 local loué à STV ECO (Machet Production).
- 2 hangars loués au club de voile.
- 1 hangar loué à une exploitation agricole.

Notre personnel communal :

1 agent administratif à temps plein.

1 agent administratif à 31 h00 heures dont 16h00 pour l'agence postale.

2 agents techniques polyvalents à temps plein.

1 agent technique en contrat aidé.

Nos associations actives :

- ACCA (Chasse)
- A.M.C
- Cercle Emilie du Châtelet
- Club Canin du Val
- La Pétanque des Renards



*Construction des réservoirs*

- CLUB VOSGIEN DE LA VEZOUZE
- Les Amis d'Alfred RENAUDIN
- MAISON POUR TOUS
- CROC BLANC
- MEMOIRES DU TEXTILE

## Affaires sanitaires et sociales

### Pas de goûter de Noël mais des chocolats pour les enfants

Les écoliers du village ont eu droit à des chocolats, apportés par élus et bénévoles. Le goûter de Noël prévu le 15 décembre 2021 pour les enfants du village scolarisés à l'école primaire n'a pu avoir lieu compte tenu des conditions sanitaires actuelles. Des élus et des bénévoles se sont donc retrouvés à la mairie samedi, afin d'aller apporter les chocolats et le goûter aux enfants. Les volontaires ont été très bien accueillis par les familles qui ont apprécié ce geste.



### Sachets garnis pour les aînés



Les conseillers municipaux et des bénévoles se sont retrouvés samedi 23 janvier 2021 afin de distribuer des sachets garnis aux aînés du village.

Comme dans beaucoup de communes, le repas et le goûter réunissant les aînés de 70 ans et plus n'ont pu avoir lieu

Ce ne sont pas moins de 88 sachets garnis qui leur ont été remis dans la bonne humeur. Geste très apprécié.

### Vœux de la municipalité aux doyens

Thierry Culmet, maire, et Marie-Thérèse Gérard, 1ère adjointe, ont rendu visite aux doyens pour leur souhaiter une belle année et surtout une bonne santé.



*La doyenne, Germaine Lapierre vient de fêter ses 96 ans début janvier.*



*Roger Duhaut, qui a fêté ses 87 ans en mai dernier, est le nouveau doyen des hommes succédant à Pierre Marchal décédé en octobre à l'aube de ses 90 ans.*

Au cours de ce moment de partage et de convivialité, les doyens ont reçu un panier de douceurs.

## Campagne de capture, d'identification et de stérilisation des chats errants

La mairie a reçu plusieurs signalements sur la présence d'un certain nombre de chats errants. Afin d'éviter la prolifération de ces félins, la commune a décidé d'engager en partenariat avec la fondation CLARA une campagne de stérilisation et d'identification de chats errants.

Cette opération consiste à capturer ces chats, les stériliser, les identifier au nom de la commune et les relâcher sur le lieu de leur capture.

Des cages ont été déposées chez des personnes volontaires (le lundi, mardi, mercredi du 28 juin au 7 juillet 2021 inclus) dans les rues Beau Soleil et Jean Mariotte.

Les habitants de ces 2 rues et des rues voisines ont été informés et les propriétaires de chats de ces quartiers invités à garder au maximum leurs animaux chez eux pour éviter qu'ils ne soient pris.

### Bilan de cette campagne

4 animaux euthanasiés (pour cause "sida" du chat) et 2 autres stérilisés et identifiés au nom de la commune. Un chaton a été placé au refuge (non facturé car il est comptabilisé dans le contrat fourrière animale).

**Coût de la campagne: 598,98 € TTC.**

### Plans Grand Froid et Canicule

Plan grand froid du 1er novembre au 31 mars et plan canicule du 1er juin au 15 septembre

Le plan grand froid a été activé par le gouvernement, du 9 au 14 février 2021. Pendant cette période, la mairie a appelé les 4 couples et les 3 personnes seules, qui s'étaient inscrites sur le registre d'alerte et d'urgence pour bénéficier d'un suivi.

Le plan canicule n'a pas été activé pendant l'année 2021.

## Brioches de l'amitié

Après une année blanche, l'AEIM propose à nouveau son opération Brioches de l'amitié.

Depuis 1975, les fonds collectés grâce à l'opération Brioches ont contribué à construire, réhabiliter et aménager les 35 établissements et services de l'AEIM-Adapei 54, permettant ainsi d'initier de nouveaux modes d'accompagnement.

Cette année, les bénéfices de l'opération brioches serviront à la **rénovation de notre foyer d'hébergement L'EAU VIVE situé à Saint-Max.**



Les brioches proposées cette année sont fabriquées par les artisans de proximité, afin de soutenir et promouvoir les commerçants locaux.

Le samedi 16 octobre 2021, 20 conseillers municipaux et bénévoles se sont retrouvés à 9 h en mairie pour la vente des brioches de l'amitié. Après la répartition des rues par binômes, les équipes sont parties sillonner le village et faire du porte-à-porte.

Les 110 brioches ont été toutes vendues au tarif de 5 € pièce et 62,60 € de don ont également été collectés.

Un grand remerciement aux habitants de notre village pour leur générosité ainsi qu'aux volontaires qui ont fait face au froid pour la distribution.



## Centre itinérant des Restos du Cœur

Afin d'être au plus près des bénéficiaires de l'aide alimentaire, le camion itinérant des

Restos du Cœur stationne dans notre village.

Depuis le 25 novembre 2021, il est présent à la salle des fêtes le jeudi de 9h30 à 11 h (au lieu du mardi en raison d'une réorganisation des tournées).

Les bénéficiaires sont servis au camion équipé de congélateur et de réfrigérateur.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette aide doivent préalablement s'inscrire auprès de l'association des Restos du Cœur, en se munissant des documents justificatifs de revenus et de dépenses (quittances de loyers), d'identité et de composition de la famille (livret de famille).

Éliane, Maryline, Mathias, Michel, Pascal et Serge, bénévoles de Nancy assurent aussi une permanence à la salle des fêtes pour de nouvelles inscriptions.

**Delphine, Marie, Marie-Thérèse et Martine, bénévoles de notre village, accueillent également les bénéficiaires pour un moment d'échange.**

**Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou au siège de l'association au 03 83 55 50 50.**



## Entraide et Solidarité dans le Blâmontois

Responsable : Mme Hélène JEANDEL

Public : Personnes dans le besoin.

Activités : Distribution de nourriture avec justificatif du CCAS de la mairie de la résidence

ou appel téléphonique des assistances sociales: participation 3 €.

**Distribution de vêtements, vestiaire ouvert à tout le monde : participation 2 € le sac.**

Permanences

Le vendredi tous les 15 jours de 14 h à 16 h salle près du cinéma Bon Accueil.

Contacts :

Bon Accueil - 54450 Blâmont

Téléphone : 03 83 42 38 32

Email : [jeandel.helene@orange.fr](mailto:jeandel.helene@orange.fr)

## Secours Catholique

Présidente : NITTING Annie

[nittingea@orange.fr](mailto:nittingea@orange.fr)

Tout public

Objectifs de l'association

Aides diverses et accompagnement de toute personne en difficulté

Adresse :

14 rue Foch Blâmont 54450

Téléphone: 03 83 42 37 04

Site Web: [secours-catholique.org](http://secours-catholique.org)

Infos pratiques: permanence d'accueil le 1er et 3ème jeudi du mois, salle paroissiale de Blâmont, 14 rue Foch .



## CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité

Ce dispositif, subventionné par la CAF, propose aux enfants l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école.

La Communauté de Communes de Vezouze en Piémont a décidé d'accompagner les enfants et leurs familles dans le cadre d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité sur tout le territoire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 3 actions qui dérouleront à Badonviller, Blâmont et Val-et-Châtillon.

Ces actions sont en partenariat avec les familles, les communes, les associations et le corps enseignant.

Le projet a pour ambition de trouver des solutions aux constats partagés entre les familles, les enseignants et les travailleurs sociaux du territoire.

Le fonctionnement s'appuie sur l'engagement des bénévoles, des jeunes en mission service civique, et de Mohamed Ketlas Coordinateur enfance-jeunesse vie associative et culture.



Depuis la rentrée de novembre 2021, le CLAS de notre village accueille 2 groupes de 4 enfants de 16 h 45 à 18 h, le mardi pour les plus jeunes et le jeudi pour les autres.

La séance se déroule suivant le schéma suivant.

Arrivée des enfants avec leurs parents pour permettre une communication, qui n'existe peut-être pas ou peu avec l'école.

Goûter qui est un temps d'échange mais aussi d'éducation à la nutrition.

Ils sont accueillis par des accompagnateurs bénévoles qui interviennent selon leur disponibilité : Brigitte, Delphine, Marie, Marie-Thérèse, Martine, Mijo et Lionel.

Séance de jeux éducatifs et de société qui permettent d'acquérir des notions scolaires d'une façon ludique.

Coin lecture et prêt de livres aux enfants.

Aide aux devoirs si elle est demandée par l'enfant.



Une séance de 2h de 14h à 16h, un mercredi après-midi par mois, pour permettre des activités plus longues : sport, rando, activités manuelles et artistiques...

**Pendant les séances des 2 premiers mercredis, les enfants ont confectionné des décorations pour le sapin de Noël de la salle des fêtes mais aussi des décorations de Noël qu'ils rapporteront dans leur famille.**



## Vie Associative

### Halloween

À l'initiative des associations Maison pour Tous, Croc Blanc et Club de pétanque, les enfants et parents se sont retrouvés à la salle des fêtes vers 16 h.

Cinq groupes d'enfants, accompagnés par 3 adolescents très motivés et d'adultes, sont partis à la chasse aux bonbons dans les rues du village.

Ils ont ramené leur butin à la salle des fêtes pour un partage équitable réalisé, de main de maître par Marie-Jo et les adultes présents, pendant le goûter offert par la commune.

Nous remercions les habitants de notre village qui ont réservé un accueil chaleureux aux enfants et se sont montrés très généreux.



### Les associations ont reporté leurs activités

La commission des associations s'est réunie en présence des présidents et trésoriers des associations actives de la commune. Thierry Culmet, maire, a rappelé les modalités de demande de subventions, les bâtiments communaux mis à disposition des diverses associations, la location ou le prêt de la salle des fêtes et autres.

Les membres ont pu s'exprimer sur leurs projets à venir et échanger avec les divers représentants de la vie associative afin de mutualiser les actions. Compte tenu de la crise sanitaire, les associations ont préféré annuler leurs programmes et les remettre à l'année 2022.

Le 15 août n'a donc pas lieu et les feux d'artifice n'ont pas été tirés.



### La promotion du sport juste pour le loisir

Les élus ont voulu emmener les jeunes dans une dynamique nouvelle avec un support Sport pour tous développé par la communauté de communes de Vezeuze-en-Piémont qui pratique une politique nouvelle (sans compétition).

Ainsi, une dizaine de jeunes ont joué au foot pétanque ou encore au foot golf, mélangeant deux sports différents. Par exemple, pour le foot golf, des trous sont dispersés sur le terrain et le joueur doit mettre le ballon dans le trou avec le moins de coups possibles.

Un moment convivial où les parents et grands-parents sont venus s'essayer aux jeux.

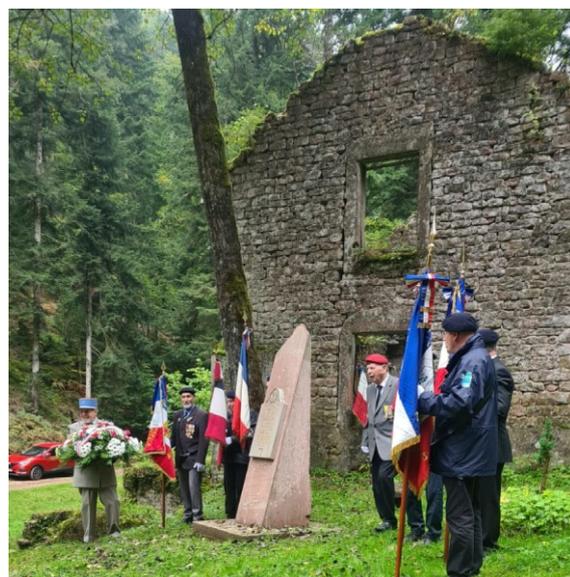


# Cérémonies commémoratives

8 mai



Trou Marmot



11 novembre



2021, deuxième année de crise sanitaire, malgré un confinement le bilan des randonnées est satisfaisant.

Pour l'année plus de 1000 randonneurs et 16 accompagnateurs ou guides.

75 sorties, 54 en demi-journée, 15 en journée, 2 sorties raquettes, 2 sorties vélo et 2 week-ends.

Malgré tout, les randonnées ont bien fonctionné avec un regain d'activité cette année.

L'entretien des sentiers n'a pu être fait correctement suite au confinement et à un manque de bénévoles.

Nous avons entretenu 54,500 km de sentiers avec 5 bénévoles en moyenne par journée de travail et parcouru 1862 km avec nos voitures personnelles.

Les travaux du refuge sont terminés, toutes les pièces sont refaites ainsi que la salle de bain et les toilettes. Il ne reste plus que l'entretien.

La fréquentation du Refuge de la Boulaie est revenu à la normale et elle est même en augmentation.

Suite à la crise sanitaire nous avons 75 adhérents en moins sur 2 ans.

L'association compte 138 adhérents et 18 membres composent le comité.

Le Comité et son Président vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Yves Migos

<http://cv-vezouze.fr/>

[clubvosgien.vezouze@gmail.com](mailto:clubvosgien.vezouze@gmail.com)

[facebook.com/clubvosgiendelavezouze/](https://www.facebook.com/clubvosgiendelavezouze/)



*Roche Georges EPPE, refuge de la Bouhaie*



*Autour du Petit Ballon*



*Entretien des sentiers*



*Roche du Calice*



## La pétanque des Renards

Notre club a été fondé le 01/07/2021 avec 6 membres et un budget initial de zéro.

Nous avons procédé à un gros désherbage du terrain les 11 et 16 août afin de le rendre praticable :



Avant



Après



Les membres du club ont commencé 2 entraînements les 5 et 19 septembre ou quelques personnes sont venues se joindre à nous. Depuis la météo n'étant pas au rendez-vous, ce fut compliqué.

Le terrain va continuer à s'améliorer notamment avec un encadrement en perches et quelques bancs autour offerts par une autre association.

Dès le retour du printemps, le club va commencer à intégrer des licenciés et définir des jours d'entraînement.

Toute personne désirant nous rejoindre sera la bienvenue. N'hésitez pas à passer nous voir pour jouer quelques parties.

Les membres du club se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne année 2022.

Marc Aubertin

Renseignement : 06-77-23-21-50 03-54-45-40-41

[renards.54480@gmail.com](mailto:renards.54480@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/groups/353521536201066>

## Camp indien de Croc Blanc

Cette année 2021 a permis à notre association, de découverte de la culture Amérindienne, de concrétiser le projet d'installation d'un campement Amérindien sur la commune Val-et-Châtillon.

Ce campement, pensé pour l'accueil d'un public scolaire et périscolaire, fonctionne principalement à la belle saison.

Trois écoles du territoire ont passé chacune une journée découverte des us et coutumes des Indiens d'Amérique chez nous à Val-et-Châtillon.

Le campement a accueilli également des groupes d'enfants pendant les grandes vacances, ils ont passé la semaine au camp indien et dormi dans les vrais tipis indiens de l'association.

Chaque journée est ponctuée d'animations et ateliers Amérindiens : danses indiennes, fabrication d'attrape rêves, tir à l'arc etc ... Ainsi que de randonnées sur nos sentiers du Club Vosgien et de la découverte de notre patrimoine communal.

De la grimpe d'arbre a été proposé aux enfants qui ont séjourné dans notre campement. Dans notre forêt, encadré par un intervenant titulaire d'un brevet d'état : M. Frédérique Colin, issus de Saint-Sauveur. Les enfants ont grimpé dans les arbres lors d'un atelier très sécurisé, ils ont pu chercher des morceaux de messages pour reconstituer une pensée Amérindienne orientée sur la préservation de nos arbres et de notre nature.

Ce sont aussi des ateliers, très orienté sur l'histoire et le respect et la citoyenneté, qui sont proposés aux enfants lors de ces journées d'activités.

Des chantiers argent de poche et loisir jeunes ont été organisés au fil de l'année, encadrés avec l'aide des bénévoles de l'association Croc Blanc. Lors de ces chantiers, les jeunes participants ont nettoyé des emplacements pour les tipis et ont participé à la création de haies écologiques. Le campement se veut être un lieu d'accueil en harmonie avec son environnement, lieu propice à une découverte de notre nature et à la sensibilisation à notre faune et notre flore très riches sur notre patrimoine communal.

Le bilan de l'année 2021 est très positif pour l'association qui a réussi à atteindre son objectif d'accueil.

Dans l'avenir l'association projette également de collaborer avec les autres associations du Val pour contribuer à la réussite des manifestations organisées sur notre commune.



### Section Tir à l'arc de Croc Blanc

Pour la cinquième année, la section de tir à l'arc intervient bénévolement auprès des écoliers de l'école élémentaire de Cirey-sur-Vezouze.

Actuellement trois classes sont concernées par les interventions de Lionel Frappart, entraîneur de l'association. Pour une séance de 2h de tirs, avec l'installation et rangement cela représente une présence de 4h à l'école de Cirey chaque vendredi matin, du début d'octobre 2021 à fin janvier 2022.

Chaque cycle de quatre séances pour chacune des trois classes, se termine par un duel de tir à l'arc où le vainqueur reçoit un trophée en supplément du certificat de participation et de niveau remis à tous.

L'ouverture à une classe supplémentaire de CE2/CM1 en octobre 2020 a fait apparaître un besoin d'investissement dans un supplément d'arcs adaptés et orientés principalement vers les plus jeunes participants.

Les communes de Val-et-Châtillon et de Cirey-sur-Vezouze ont contribué à l'achat de quinze arcs enfants, qui ont été inaugurés par les élèves de la classe de CE2/CM1 de Madame Laurent.

En complément, l'association Croc Blanc a réinvesti dans le renouvellement du matériel de pratique : cibles, blasons, flèches, etc ...

Cette année l'école de Cirey-sur-Vezouze a participé à ces séances gratuites pour nos écoliers en achetant vingt-cinq nouvelles protections de bras.

Pour la cinquième année de partenariat, l'ensemble des écoliers participants auront la joie de pratiquer avec l'essentiel du matériel de tir à l'arc renouvelé pour une pratique sécurisée.

Chaque année, l'objectif complémentaire à la pratique du tir est d'apporter aussi un complément d'histoire de France, de mathématique et bien d'autres matières étudiées en classe, dans un environnement ludique et sportif.

L'association renouvelle ses remerciements à la Commune de Val-et-Châtillon pour le soutien financier reçu cette année pour le partenariat tir à l'arc école/association/municipalité.

Lionel FRAPPART



## LE CERCLE DE MADAME DU CHÂTELET

Le Cercle de Madame du Châtelet -- qui existe depuis plus de dix ans -- a son siège à Val et Châtillon et a des membres à Paris, à Perpignan, à Lunéville et voudrait bien avoir plus de membres habitant la commune.

Ce cercle mène des actions pour faire la promotion des femmes courageuses de tous les milieux. Madame Emilie du Châtelet, femme géniale (de lettres et de sciences) vivait au 18<sup>ème</sup> siècle.

Elle aimait la Lorraine et venait régulièrement à Lunéville ainsi qu'à Cirey-sur-Vezouze et dans bien d'autres villages. C'est ainsi qu'elle est morte au château de Lunéville et que, chaque année, le 10 septembre, nous commémorons son décès.

Pour participer à cet événement (lectures, chants, repas, etc.), il suffit de contacter la présidente du Cercle, Madame Annie Jourdain -- [lelivredethieberge@gmail.com](mailto:lelivredethieberge@gmail.com) -- qui passe une bonne partie de l'été à Val et Châtillon.

Pour en savoir plus il faut consulter deux pages Facebook:

- 1) Week-ends Femmes Battantes
- 2) Le 10 septembre à Lunéville.

Annie Jourdain





# CLUB CANIN

## Le mot du Président

Sandra OBELTZ

La crise sanitaire et les obligations de fermeture de notre club ont lourdement impacté notre organisation sur le terrain et je suis consciente que cette situation, comme pour le reste des contraintes personnelles et professionnelles, a été lourde de conséquences pour certains et certaines d'entre vous.

Toutefois, cela n'a guère ébranlé l'esprit associatif de notre club, car dès la reprise des activités, nous avons pu compter sur votre implication dans le chantier d'agrandissement de notre terrain d'entraînement. Nous pouvons maintenant y prodiguer en simultanément, les cours de l'école du chiot et ceux de l'éducation.

Vous pouvez être fiers du travail accompli.

Et c'est avec un grand plaisir que je vous fais part de notre bilan d'activités 2021 et remercie Cathie FETTIG pour cette belle mise en page et son investissement dans sa réalisation cette année.

## Bilan d'activité 2021

En terme évènementiel, nous avons organisé :

- 1 concours cavage les 25-26 /09/2021 sur deux jours
- 1 formation pour les Chiens catégorisés dispensée par Marc Aubertin. Cette formation s'est déroulée sur 1 journée et elle a permis à 9 personnes détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie (chien d'attaque) ou 2<sup>ème</sup> (chiens de garde ou de défense) d'obtenir leurs permis de détention obligatoire.

Cette année grâce à la généreuse participation des sponsors ci-après,

- Combustible BOUVERY
- Laboratoire
- Les pépinières RUHLMANN Laurence BATO
- Le Garage Central
- Tabac épicerie de la VeZouze
- Atout fleurs

Nous avons pu faire éditer des calendriers qui seront vendus dans les villes de nos adhérents qui se sont portés volontaires. Les recettes de cette vente seront reversées au club. Un grand merci à eux .

En 2021, nous comptons 25 binômes qui se déplacent régulièrement afin de s'entraîner et 13 compétiteurs qui représentent notre club dans les concours de leurs activités respectives.

Pour rappel, le club du VAL propose à ses adhérents les disciplines suivantes :

L'école du chiot et l'éducation canine, l'obéissance, le cavage, le canicross, la Recherche Utilitaire. Certains pratiquent aussi le troupeau et du pistage. Il est donc temps de vous faire un petit retour de chacune de nos activités. Merci à tous nos responsables de section pour leur implication.

Avenue Veillon Zone Industrielle  
54480 VAL-ET-CHATILLON  
clubcanin54480@gmail.com



*Notre terrain en cours de transformation*



*Chien sur carré de cavage*



*La pose de la porte*

## ECOLE DU CHIOT ET EDUCATION

**Responsables de Section : SANDRA OBELTZ - MARC AUBERTIN - CHANTAL MOUGEOT**



Le club du val accueille les chiots de 3 à 6 mois dans un espace qui leur est dédié et ce tous les samedis de 13h30 à 14h30.

Ces séances sont avant tout un merveilleux outil de formation pour le chiot mais aussi un vrai moment de partage entre le chiot et son maître.

Pour tout cela, l'école du chiot continue d'avoir un franc succès. A sa réouverture, nous comptabilisons une moyenne de 2 chiots par séance. Entre jeux ludiques, apprentissage des bases, réponses aux questions des maîtres, les séances ont été positives comme la méthode que nous employons.

Nous espérons bientôt revenir à une normalité de fréquentation. Et si l'envie de continuer cet apprentissage est toujours présente le Club du Val peut vous proposer de vous perfectionner en vous intégrant à la section éducation canine.

### **L'éducation Canine des ados et des adultes**

A compter de 6 mois d'âge du chiot, on intègre la section éducation canine. Il est important de continuer la sociabilisations et l'apprentissage dans des bonnes conditions. Ces cours se font par niveau en tenant compte de l'évolution de votre binôme. Vous pourrez aussi, si l'envie est là, progresser vers des cours plus poussés et pourquoi pas vous initier à l'activité « Obéissance » dont le premier niveau est le passage du CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation). Pour rappel le CSAU est demandé pour toutes disciplines pratiquées dans le cadre de la Centrale Canine.

Les séances d'éducation ont lieu tous les samedis de 14h30 à 15h30.



## SECTION CAVAGE

**Responsable de Section : LUDOVIC OBELTZ**



Elle compte 15 Binômes et 12 licenciés.

Le concours cavage a remporté un franc succès. Ce fut le seul concours maintenu en Lorraine. 78 compétiteurs sont venus et certain ont fait près de 900 kilomètres pour y participer.



Ce concours était sous le jugement de Messieurs Julien Gomez et Luc Cherpitel que nous remercions vivement d'avoir répondu positivement à notre invitation et d'avoir jugé nos participants durant ces 2 jours.

Nos équipes engagées ont brillé. Au classement de notre concours, nous trouvons : Orso des Ours Dorés, 1er excellent conduit par Olivier, il passe en classe B.

Aska des molosses de Lorraine 3ème excellent conduit par Florian passe en classe B.

Molly du Domaine de la Salvonière 4ème excellent, conduit par Sandra.

Gaia 6ème excellent conduit par Stephano passe en classe B.

En chien non Lof.

Une très belle place de 1er pour Louchka conduit par Ludovic

Scooby 3ème très bon conduit par Gérard.

Et enfin une belle réussite au CSAU pour Pétrus avec mention Excellent, conduit par Isabelle.

### **Un grand bravo à ces binômes**

Et je terminerai par remercier tous les volontaires qui ont fait le succès de ce concours en se chargeant de toute l'intendance nécessaire à cette manifestation, entre autre les repas et en-cas qui ont ravi nos participants.

## SECTION RECHERCHE UTILITAIRE

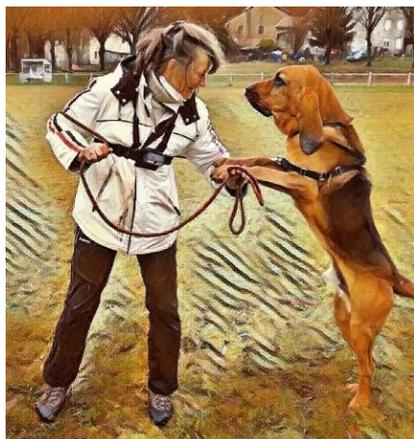
**Responsable de Section : FETTIG Cathie**

En début d'année, la section recherche utilitaire regroupait 2 binômes qui sont Cathie avec Jazz et Ripley et Etienne avec Pétrus.

Malheureusement suite à un AVC de la chienne Jazz, Cathie FETTIG qui anime également la section a décidé de la mettre au repos voir de lui proposer une retraite anticipée. A ce jour elle n'est plus entraînée. Ripley, sa deuxième chienne de race Saint Hubert, a pris le relais, elle a 14 mois.



*Sur la piste du disparu*



Concernant les participations aux concours, aucune sortie n'a été faite considérant cette période sanitaire contraignante.

Pétrus, également de race Saint Hubert, est maintenant au niveau intermédiaire il est un élève studieux et fougueux et avec son 2 jambes (Etienne) il suit avec assiduité les entraînements. Je tenais particulièrement à le remercier pour son implication ainsi que de celle d'Isabelle, sa compagne, qui nous prête main forte en traçant des pistes.

Je lance également un appel à toutes personnes volontaires pour nous aider dans cette tâche de traçage, cela pourrait être une belle opportunité pour découvrir notre passion.

Nous évoluons hors du club et nos horaires sont en fonction de nos emplois du temps. N'hésitez pas à contacter Cathie FETTIG

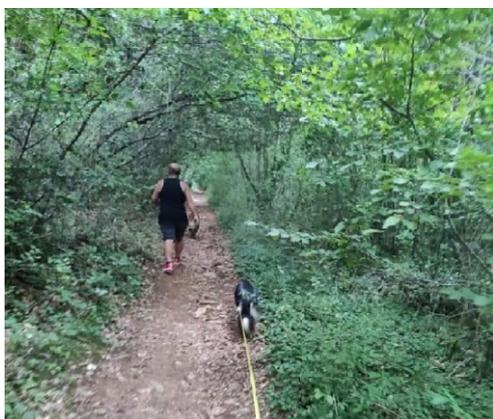
## SECTION OBEISSANCE

**RESPONSABLE DE SECTION :  
SANDRA OBELTZ – MARC AUBERTIN**

Elle compte 3 binômes qui se préparent activement pour l'année 2022.

Aska conduite par Florian prépare son Brevet ;

Louchka et Molly conduites par Sandra se perfectionnent dans leurs classes respectives.



*Ça Grimpe.....*

## SECTION CANICROSS

**RESPONSABLE DE SECTION :  
Ludovic OBELTZ**

Elle compte 3 binômes. Les licences sont prises pour la journée.

On y trouve :

Florian-Aska, Ludo-Louchka et Sandra-Molly, poopy et Jérémy qui pratiquent régulièrement.

Ils ont fait une seule sortie cette année.



*I Love*

***Que cette nouvelle année vous apporte la lumière pour guider votre chemin vers une destination positive. Prenez soin de vos amis canins***



## Association « *Les Amis d'Alfred Renaudin* »

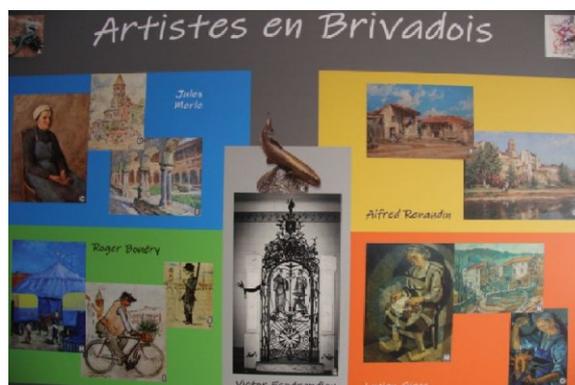
Malgré une année 2021 marquée comme la précédente par la crise sanitaire, le dynamisme de l'association ne faiblit pas car le rapport d'activités est exhaustif sur les objectifs fixés. Voici aussi 10 ans que l'**Esplanade Alfred Renaudin** a été inaugurée, élément précurseur de la création de l'association le 17 mars 2012.



*Elisabeth Thomas dévoilant la plaque honorant son grand-père, le 17 septembre 2011*

Composée de près de 100 adhérents, elle concourt à apporter une offre culturelle et artistique sur le territoire, par le biais de conférences gratuites et ouvertes à tous. La culture est un trésor qui se partage ! La cotisation est fixée à 10 € depuis le début. Reconnue d'utilité générale en décembre 2015, tout don se voit attribuer un reçu fiscal pour réduction d'impôt de 66 %. En raison de la bonne santé économique, qui ne vit pas de subventions publiques mais de la générosité des adhérents et autres, il a été décidé qu'au vu de la situation particulière et pour cette première décennie, aucune cotisation ne sera demandée aux adhérents de 2021 pour 2022.

## Le Brivadois n'oublie pas A. Renaudin :



*Un panneau a été dédié aux artistes brivadois. (© F. PIERRON)*

En janvier, l'association a été contactée par Françoise Pierron en quête de documents et de reproductions de tableaux concernant l'artiste-peintre. À l'occasion du Centenaire de l'Almanach de Brioude, société savante actrice de la vie culturelle à Brioude (Haute-Loire) et dans son arrondissement, une exposition a été organisée à la Maison de Mandrin pour commémorer un siècle de recherches sur le passé millénaire du Brivadois. Pour ce faire, les propriétaires de toiles représentant cette région ont accepté d'accorder les droits de reproduction de leur(s) toile(s). Un grand panneau a mis en valeur cinq artistes du cru ou de passage dans le secteur dont Renaudin. Rappelons que sa famille et lui se sont installés à Fontannes à la fin de la Grande Guerre et y sont retournés dès mai 1940 en raison des premiers bombardements sur Nancy.

L'Auvergne a beaucoup émerveillé « le chantre de la ruralité » car il y trouve sur place une contrée pittoresque qu'il ne tarde pas à peindre. C'est ainsi que l'abbaye Saint-André de Lavaudieu, avec son splendide cloître gothique, lui inspire une merveilleuse toile. Sa fascination pour les vieux ponts en pierre en dos d'âne peut également s'exprimer. De ces deux époques datent des tableaux de la fontaine de Saint-Julien, de la basilique de Brioude ou encore de la rue Savaron. Il revient même à Clermont-Ferrand où il expose ses œuvres le temps d'un salon.

Lien gratuit vers le catalogue intégral de l'exposition :

<http://www.brioude-almanach.com/wp-content/uploads/2021/08/catalogue-v18HM-integral.pdf>

## Acquisition d'une aquarelle :

Alors que la 20<sup>ème</sup> vente consacrée aux artistes de la Lorraine et du Grand-Est n'a proposé aucun lot concernant l'artiste peintre, il n'en a pas été de même pour une vente aux enchères qui s'est déroulée fin février, à Rouen. « Normandy Auction » a organisé une vente uniquement en ligne. L'hôtel des ventes est dirigé par Delphine Frémaux-Lejeune, commissaire-priseur et experte dans l'émission « Affaire conclue » sur France 2.

Parmi les plus de 500 objets très variés figurait une aquarelle sur papier fin encadrée, signée et datée (18)90 en bas à droite. De format 55 X 42 cm, la mise à prix très basse à 30 € s'est vite envolée pour atteindre un montant de 270 € au coup de marteau final, hors frais. L'association a remporté les enchères du lot répondant ainsi à un de ses objectifs d'acquérir une œuvre représentant des fleurs, dans la limite de ses moyens financiers.

Avant de réaliser une pièce en faïence ou une toile plus conséquente, Alfred Renaudin réalisait ce genre d'étude préparatoire. Très réalistes, ces branches de rosier sauvage, ou d'églantier, résultent de sa fine observation de la nature, ce qui lui vaut bien son surnom de « peintre des fleurs ». Cette pièce est assez rare à trouver de nos jours notamment en raison de son caractère d'esquisse et de la matière utilisée. Durant toute la saison, elle a été exposée à la Maison de la Forêt à Saint-Sauveur.



*L'aquarelle aux branches de rosier sauvage.  
(© G. TACK)*

## Quand Alfred Renaudin s'affiche en grand à Saint-Dizier :

À l'initiative de son jeune maire, Quentin Brière, la ville de Saint-Dizier, en Haute-Marne, a lancé au printemps une vaste opération culturelle sur ses panneaux publicitaires. Une cinquantaine a été recouverte d'œuvres d'art avec un slogan assumé, « La beauté sauvera le monde », reprenant une citation de Dostoïevski.

Il s'agit pour l'édile « d'utiliser l'espace public pour offrir des oasis de beauté à l'heure où la culture est enfermée ». La Ville a donc réservé une trentaine d'espaces en 4x3 m et une vingtaine d'autres plus réduits où ont été collés une vingtaine de tableaux variés, choisis notamment par le conservateur du musée local. L' élu assure que les premiers retours sont « unanimement positifs », attirant même l'œil des caméras du 13H de T.F.1. De nombreuses mairies se sont montrées intéressées de reprendre l'idée comme l'explique le maire : « C'est très facile à mettre en place en plus ! Si cette beauté peut nous sortir de cette morosité ambiante et nous rassembler, tant mieux ! ».

L'opération a duré 3 semaines sur les plus petits panneaux publicitaires, 10 sur les grands, mais se déclina d'autres manières ensuite. C'est ainsi que sur les grands formats se trouvent des toiles de génies de la peinture comme Botticelli, Van Gogh, Delacroix, Cézanne, Renoir, Klimt et ... Alfred Renaudin ! Le musée municipal conserve en effet une œuvre de l'artiste-peintre intitulée « La Meuse à Saint-Martin » datant de 1909. Cette dernière a même été prêtée durant l'été 2018 au musée de Bar-le-Duc comme œuvre-phare pour l'exposition « La Meuse vue par les peintres » et a illustré la couverture du catalogue de ladite exposition.

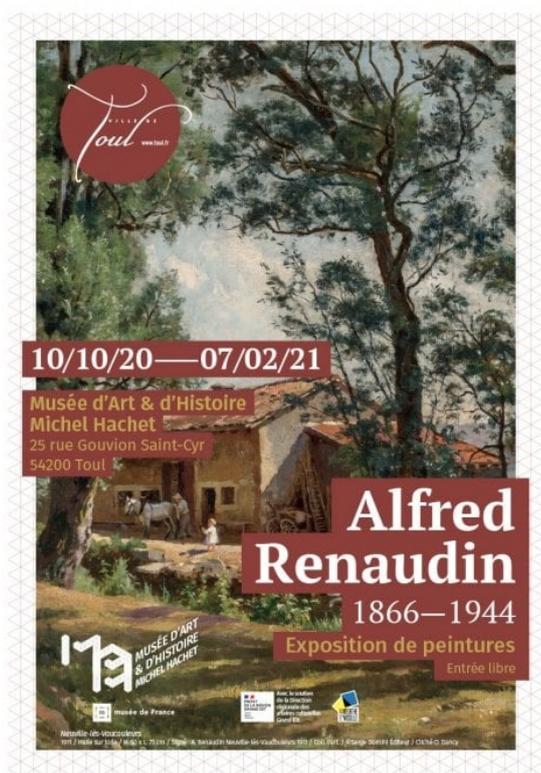
Ce musée à ciel ouvert a été une formidable et inattendue surprise pour l'association qui a pour vocation de le faire connaître du grand public et de le faire entrer définitivement au Panthéon des grands maîtres.



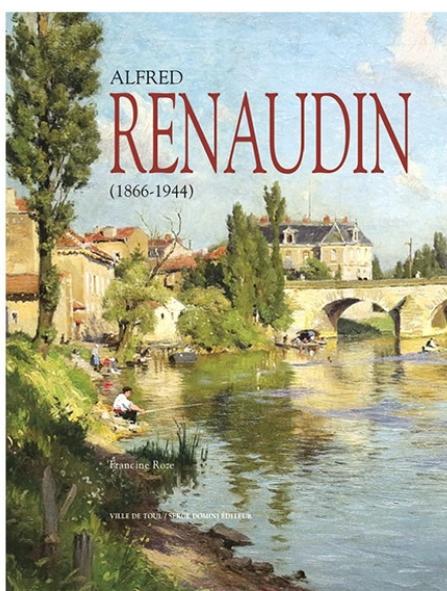
*Le panneau publicitaire où s'affiche l'œuvre de Renaudin. (© Q. BRIERE)*

## Réouverture de l'exposition au Musée de Toul :

Du 19 mai au 21 juin, l'exposition autour de l'œuvre de l'artiste-peintre a pu rouvrir ses portes au Musée d'Art et d'Histoire Michel Hachet de Toul. Pour cette occasion exceptionnelle, deux propriétaires privés lorrain et parisien ont accepté de prêter une partie de leur collection pour le plus grand plaisir des visiteurs.



*Affiche officielle de l'exposition.*



*Un livre rétrospectif sur l'œuvre d'A. Renaudin.*

Pour accompagner l'événement, Serge Domini Éditeur, en lien avec l'association, a publié un ouvrage qui fera date. Ce beau-livre de 168 pages et de format 24X32 cm (avec ou sans coffret de prestige) offre un panorama de 150 tableaux, aquarelles et dessins. Les textes de Francine Roze, commissaire scientifique de l'exposition, apportent un éclairage expert sur l'œuvre et l'artiste qui repose au cimetière de Val-et-Châtillon. En ces temps troublés, la peinture de Renaudin apporte beaucoup d'évasion et d'apaisement.

L'ouvrage est disponible au prix de 49 € (avec coffret) ou 39 € (sans coffret) auprès de l'association (Contact téléphonique : 07 82 56 88 47).

## Un tableau de Renaudin vendu à l'émission T.V. « Affaire conclue » :



*Paul Azzopardi, acheteur d'« Affaire conclue », aux côtés de la toile de Renaudin.*

À quelques jours de l'anniversaire d'Alfred. Renaudin, ses « amis » et tous ceux qui s'intéressent à l'art lorrain ont eu une belle surprise face à leur petit écran. « Affaire Cconclue », l'émission phare des après-midis de France 2, a proposé à ses acheteurs une toile non encore référencée.

Véronique, ancienne diplomate venue du Lubéron, a apporté une œuvre présente dans sa famille depuis sa réalisation. Il s'agit d'un magnifique tableau représentant une rue du village de Blesle en Auvergne où l'artiste-peintre se trouvait avec sa famille en 1942. La vendeuse a aussi précisé que parmi les personnages peints sur les pas-de-porte de cette rue figurait une vieille cousine auvergnate prénommée Jeannette ! Souvent, pour remercier l'habitant qui l'avait logé au cours de son passage dans un secteur, Renaudin offrait une toile, parfois, comme ici, personnalisée. Blesle, un des plus beaux villages de France, a beaucoup inspiré le maître dans les dernières années de sa vie de refuge en raison de la guerre.

L'experte de l'émission, Delphine Fremaux-Lejeune, après avoir dit le plus grand bien du peintre, de sa technique virtuose de coloriste, de la lumière qui inonde la composition et de sa renommée de paysagiste lorrain, l'a estimé à 300 €. En salle des ventes, la mise à prix de 50 € est vite plafonnée à 250 €. Après une petite ruse d'Anne-Catherine Verwaerde pour faire plier son voisin de table, le lot a été finalement conclu à 300 €. C'est Paul Azzopardi, antiquaire à Marseille, qui l'a remporté. Il semblait être le seul sur le plateau à connaître l'artiste. Ce n'est pas la première fois que l'œil des caméras met en lumière des œuvres d'Alfred Renaudin, puisque, fin 2015, deux toiles du maître avaient été vendues au cours de l'émission "Enchères Made in France" sur Chérie 25.

## Journée « Marc Chagall » à Sarrebourg :



*Les participants posant devant le majestueux vitrail « La Paix ».*

Après un an et demi d'arrêt des rencontres en « présentiel », et par une météo très ensoleillée, une journée « Marc Chagall » à Sarrebourg a été proposée aux adhérents. Un petit groupe a répondu présent à la sortie. La 1<sup>ère</sup> étape a conduit les participants à la chapelle des Cordeliers pour une visite guidée autour du vitrail magistral « La Paix » ou « L'Arbre de Vie » de 12 m de haut. Élaboré dans l'atelier Simon de Reims, deux années ont été nécessaires (de 1974 à 1976) au maître-verrier Charles Marq pour le réaliser. Il s'agit d'une œuvre exceptionnelle qui s'inscrit dans la totalité de l'arc de la nef, là où se termine le chœur. Au lieu de se fermer sur lui-même, celui-ci s'ouvre vers la lumière.

Avant de rejoindre le Musée du Pays de Sarrebourg, les « Amis » ont eu le privilège de découvrir la synagogue de Sarrebourg et d'y recevoir de nombreuses explications sur la religion de Chagall. Puis, ils ont découvert les somptueuses tapisseries d'Yvette Cauquil-Prince réunies dans une salle d'exposition. Elle a réalisé de nombreuses œuvres en lien avec Marc Chagall mais d'autres artistes. Un repas copieux a été ensuite dégusté au restaurant de l'Ami Fritz, situé en haut de Grand Rue, à quelques pas du musée.

L'après-midi a été consacrée à la conférence de Christian Schmitt, critique d'art et invité d'honneur de la journée, sur les vitraux de la cathédrale de Metz au centre socioculturel. Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation. Pendant plus d'une heure, le conférencier a évoqué la vie de Chagall, le lien entre le maître et Metz puis a analysé finement les différents vitraux du « passeur de lumière » réalisés dans « la Lanterne du Bon Dieu ».

## Joseph-Emile Gridel en conférence :

La Maison de la Forêt a accueilli Monique Manoha, responsable au Pôle Bijou et métiers d'art de la CCTLB, pour évoquer la vie et l'œuvre du Bachâmois Émile Gridel. Cette plongée dans l'univers de l'artiste, amoureux des forêts et de la chasse, à travers ses croquis et ses toiles, a réuni une vingtaine d'auditeurs.



*Emile Gridel, surnommé le chasseur, a peint de nombreux œuvres sur cette thématique. (© G. TACK)*

## Assemblée générale à la Maison de la Forêt à Saint-Sauveur, le 23 octobre :

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue en présence d'une vingtaine d'adhérents à la Maison de la Forêt. M. Michel Cayet, vice-président de la Comcom, représentait M. Philippe Arnould, maire de Saint-Sauveur et président de la Comcom de Vezouze en Piémont, de même que Mme Marie-Thérèse Gérard, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe de la commune de Val-et-Châtillon, représentait M. Thierry Culmet, maire de Val-et-Châtillon.

Une kyrielle d'articles de presse a été publiée sur Alfred Renaudin et les activités de l'association. Dans son dernier journal, l'association de sauvegarde du patrimoine de Blénod-lès-Toul a publié un article sur les toiles d'Alfred Renaudin datant des années 1930 représentant la commune dont l'une est propriété du Musée de Toul et représente les Loges.



*Les projets ne manquent pas pour les Amis d'Alfred Renaudin. (© G. TACK)*

En 2022, l'association fêtera déjà ses 10 ans ! Le conseil d'administration espère renouer avec son cycle de conférences pour offrir des pauses culturelles dans le rural et sur le secteur. De nombreuses propositions de sujets sont en cours de choix tout comme des ateliers artistiques destinés aux enfants. Une journée « *Sur les traces d'Alfred Renaudin* » à St Nicolas de Port, prévue depuis 2020, devrait se dérouler en juin 2022.

Le conseil d'administration de l'association se compose de 8 membres et est élu pour 2 ans. La précédente élection s'est tenue en octobre 2020 à Saint-Sauveur. Il se compose ainsi : Olivier Béna, président, Josiane Tallotte, vice-présidente, Henri Hard, secrétaire, Josiane Ehrlé, trésorière, Marie-Jeanne et Denis-Joël Ohlsson, Michel Godard et Jean-Luc Michel, membres. Elisabeth Thomas, petite-fille d'A. Renaudin, est présidente d'honneur.

En juin, un don de la famille Renaudin a été récupéré en région parisienne et se compose d'une table, de deux petites chaises lorraines, d'un grand pot bleu, d'un chapeau et d'autres petits objets ayant appartenu à l'artiste.

Comme pour Monique Manoha et Christian Schmitt venus présenter une conférence sans contrepartie financière, le livre avec coffret sur Alfred Renaudin a été offert à titre personnel à Gautier Tack, en remerciements pour l'organisation des deux après-midis passés à la Maison de la Forêt.

## Résultats des ventes aux enchères :

En 2021, plusieurs toiles et même un plat en faïence ont été vendus aux enchères notamment par le biais du *Live* sur Internet. Il est certain que la cote reste stable et même évolue favorablement pour les collectionneurs. En voici tous les résultats :

**Etival**, 1898, HST, dimensions non connues, 13 janvier, Antiquités – Maison Arthur, Clermont-Ferrand, vendue 3 500 €.

**La vieille ville depuis le Cap d'Antibes**, 1894, grand plat circulaire en faïence - Keller et Guérin, Lunéville, diamètre 53 cm, 13 mars, Hôtel des ventes – M<sup>e</sup> Morel, Saint-Dié-des-Vosges, estimée entre 400 et 600 €, adjudgé 2 300 €.

**Paysage de parc à Domèvre-sur-Vezouze**, 1894, aquarelle, 49 X 34,5 cm, 13 mars, Hôtel des ventes – M<sup>e</sup> Morel, Saint-Dié-des-Vosges, estimée entre 400 et 600 €, adjudgée 750 €.

**Branches de rosier sauvage**, 1890, aquarelle sur papier fin, 55 X 42 cm, 28 février, « Normandy Auction », Rouen, adjudgée 270 €.

**Matinée d'automne sur la Meurthe à Raon-l'Étape**, 1926, HST, 50 X 73 cm, 10 avril, Nabécor enchères – M<sup>e</sup> Pierre Perrin, Nancy, estimée entre 1 500 et 2 000 €, adjudgée 5 500 €.

**Moulins de Verdun**, 1913, HST, 50 X 73 cm, 10 avril, Nabécor enchères – Me Pierre Perrin, Nancy, estimée entre 1 500 et 2 000 €, adjudgée 7 200 €.

**Vue de Prény**, 1932, HST, 37 X 50 cm, 10 avril, Nabécor enchères – M<sup>e</sup> Pierre Perrin, Nancy, estimée entre 1 500 et 2 000 €, adjudgée 2 000 €.

**Baccarat**, 1923, HST, 70 X 52 cm, 22 avril, Rois et Vauprès Enchères, Vire, estimée entre 800 et 1 000 €, adjudgée 4 500 €.

**Heckling**, 1928, HST, 50 X 73 cm, 11 septembre, Nabécor enchères – M<sup>e</sup> Pierre Perrin, Nancy, estimée entre 1 500 et 2 000 €, adjudgée 4 500 €.

**Blénod-lès-Toul**, 1938, HST, 50 X 73 cm, 9 octobre, Nabécor enchères – M<sup>e</sup> Pierre Perrin, Nancy, estimée entre 1 500 et 2 000 €, adjudgée 3 500 €.

**La place du Tertre et le Sacré-Cœur de Montmartre**, 1927, HST, 51 X 73 cm, 30 octobre, Ardennes Enchères - M<sup>e</sup> Martial BOURNIER et Sarl, Charleville-Mézières, estimée entre 600 et 800 €, adjudgée 3 500 €.

Un grand merci à notre partenaire, Robert Leterrier, du site Art Lorrain pour nos échanges fructueux : [www.artlorrain.com](http://www.artlorrain.com), mais aussi au site Interenchères ([www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)) ou Drouot Online ([www.drouotonline.com](http://www.drouotonline.com))

Liens pour suivre l'actualité de l'association :

Page Internet sur le site communal : <http://val-et-chatillon.com/associations/amis-alfredrenaudin>

Page Facebook:  
<https://www.facebook.com/amisalfredrenaudin/>

Olivier BENA, président-fondateur

# MÉMOIRES DU TEXTILE

Si l'année 2021 n'est pas la répétition de l'année passée, elle lui ressemble avec cependant un état sanitaire moins soutenu. Le nombre de visiteurs est en légère hausse (130) par rapport à 2020 (71) grâce à l'atelier d'éveil musical ainsi qu'au concert «chansons d'hier et d'aujourd'hui» du 11 juillet, organisé par Gautier TACK, animateur de la Maison de la Forêt, et au passage d'un groupe de 23 personnes originaires de Moselle (Terville près de Thionville) le 12 août.

Courant avril, la location de l'atelier à l'entreprise Geny nous a amenés à déplacer une partie du matériel dans un nouvel atelier ; pièces et matériaux non utilisables ont rempli en partie une benne mise à disposition par un ferrailleur de Sarrebourg. Il faudra, à ce propos, nous expliquer pourquoi cet espace nous a été retiré, ce qui a nécessité la réalisation d'un nouvel atelier sous le même toit.



*Personnes ayant participé à la récupération de matériel textile de gauche à droite :*

*1<sup>er</sup> rang : M. Olivier Grandjean, M. Barassi (chauffeur), M. Daniel Conot, M. Fernand Masson, M. Alain Gérard*

*2<sup>ème</sup> rang : M. Michel Burgunder, M. Michel Blaise, M. Michel Lambour*

*3<sup>ème</sup> rang : M. Alfred Becker, M. François Coster, M. Pierre Besnard*

*4<sup>ème</sup> rang : M. Daniel Charolet, M. Gilbert Durand*

## Informations pratiques

**Jours d'ouverture** : de mai à octobre,  
les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.

**Adresse** : Avenue Veillon

**Téléphone** : 03.83.42.59.13

### Tarifs :

- Individuel : 5 €
- Enfants (de moins de 12 ans) : gratuit
- Groupes : 2 € (à partir de 12 personnes)
- Scolaires : 1,50 €

Les 3 et 4 juillet, Mémoires du Textile était invité aux journées de « La Lorraine est formidable » au château de Lunéville. Ce fut l'occasion de conclure une forme de partenariat avec d'autres associations telles que: celle du château de Gerbéviller, celle du musée de l'Abbé Grégoire, celle du fort de Manonviller.

Côté matériel, nous sommes de plus en plus confrontés à des avaries dues à la vétusté de certains éléments des métiers à tisser. Il y a deux ans, le « chaquet » en bois du plus vieux métier était remis en état par M. Pierre Marchal (décédé le 18 octobre). Fin septembre, la carte perforée du métier à 4 navettes ne donnait plus satisfaction. Après l'élimination de la partie endommagée, la même carte a repris du service. Une carte perforée neuve, achetée auprès d'un tisserand de la région de Fourmies (Nord) sera opérationnelle après quelques modifications.

Très appréciés furent les travaux de toiture entrepris par l'entreprise Claude de Cirey, à l'initiative de la municipalité, mettant fin aux multiples infiltrations provoquant parfois des pannes d'électricité.

Roger Cornibé,  
Président de Mémoires du Textile

# L' A.C.C.A. de Val-et-Châtillon

## Un hôte de nos campagnes et de nos forêts : le chevreuil



C'est un mammifère qui appartient à la famille des cervidés, c'est le plus petit d'Europe. Sa robe est de teinte brun clair mais celle-ci change en fonction de son âge. Ainsi, le faon jusqu'à deux mois possède des taches claires. L'animal mue deux fois par an, ses poils sont roux au printemps, gris brunâtres en automne. Ce bel animal évolue en milieu ouvert et vit en groupe. Il marque son territoire en se frottant contre les arbres. Il fuit la présence de l'homme mais peut très bien s'approcher des habitations durant la période nocturne. Son type de communication est de deux sortes: l'aboiement pour les adultes et le pialement pour les petits. C'est un mammifère herbivore sauvage des sous-bois. Il se nourrit d'herbes, de broussailles ainsi que de bourgeons. C'est ce que l'on appelle l'abroutissement. En hiver il modifie son alimentation. Il se nourrit de ronces, de racines. Le jeune chevreuil s'appelle le faon jusqu'à six mois puis chevillard de six à douze mois. Dès l'âge d'un an, le mâle est souvent désigné par le terme de brocard. Il perd ses bois en automne. La femelle est la chevrette, elle ne porte pas de bois et on la reconnaît à son fessier en forme de coeur. Celle-ci met bas en mai ou juin. La période de rut se déroule du mois de juillet au mois d'août. Celle-ci met bas en mai ou juin. La période du rut se déroule du mois de juillet au mois d'août. Le mode de reproduction de la chevrette est particulier car l'implantation de l'oeuf est différée. Celui-ci ne se développe qu'après 170 jours, si bien que la gestation ne débute qu'en toute fin de décembre voire premiers jours de janvier. Elle dure au moins 130 jours.

L'espérance de vie du chevreuil est de 10 à 12 ans.

## Le respect des règles de sécurité

L'actualité fait acte malheureusement d'un certain nombre d'accidents de chasse malgré toutes les protections prises. Le travail passe d'abord par la sensibilisation, l'information et la formation des chasseurs. A ce sujet, nous développons un très important partenariat avec la fédération départementale de chasse MAIS pensons que les autres adeptes de la nature respectent également les protections et les consignes que nous mettons à leur disposition telles que panneaux de présence de battues, barrières juste mises le temps de l'acte de chasse, disposition du calendrier des dates de nos présences en forêt en mairie.



*À la demande de l'ACCA, la commune a mis en place deux barrières : l'une sur la route forestière de Pourrimont et la seconde route forestière de la Noire Basse. L'équipement en place permettra de fermer les routes lors des battues, et ainsi empêcher les véhicules de circuler pour éviter tout accident de chasse. En dehors des battues, ces barrières, fabriquées par un mécène, peintes et posées par les employés municipaux, resteront ouvertes.*

Nous sommes tous des amoureux de la nature et c'est à nous tous d'accepter la présence de tout un chacun.

Il est nécessaire que la population sache que nous sommes présents des journées entières à effectuer des travaux d'aménagement en forêt et des protections des cultures en plaine et aussi à la surveillance de tous ces lieux, engendrant un coût non négligeable pour notre société de chasse. A savoir que nous ne dépendons d'aucune aide financière. Notre société de chasse se porte bien. Elle aime se retrouver les jours de battues dans une ambiance conviviale et apprécier notre belle forêt de Val de Bonmoutier.

L'A.C.C.A. de Val-et-Châtillon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Une grosse pensée pour notre partenaire et ami Charles GRANDÉMANGE disparu brutalement.

Le Président, Michel BLAISE

# MAISON POUR TOUS

La Maison Pour Tous est composée de trois sections dirigées par des responsables :

Section Bridge : responsable Jean Claude

Les lundis de 19h à 21h30 et les samedis de 14h à 16h30 à l'ancienne Agence Postale .

Section Scrabble : responsable Alain

Les mardis de 14h à 16h à l'ancienne Agence Postale.

Section Jeux de l'amitié : responsable Roger

Les mercredis de 14h à 18h à la salle des Fêtes pour jouer aux cartes et jeux de société et passer un agréable après-midi qui se termine avec un morceau de brioche et une boisson offerts par l'association.

Le bureau est composé ainsi :

- Présidente : Mme SCHMITT Marie-Jo
- Vice Président : M. TALLOTTE Jean-Claude
- Trésorière : Mme EHRLÉ Josiane
- Trésorière suppléante : Mme DUQUENET Colette
- Secrétaire : M. DUMAND Jean-Marie
- Responsable matériel : M. DUMAND Jean-Marie

Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre sont les bienvenues.  
Pour cela, joindre le secrétaire de l'association : M. DUMAND Jean-Marie au n° 06 81 80 93 45.



Le bridge n'a pas redémarré, faute de participants. C'est après une très longue attente due à la pandémie de COVID-19 que les adhérents de la Maison Pour Tous ont pu se réunir de nouveau, avec l'accord des autorités et respect du protocole sanitaire. Le club de l'amitié a repris ses réunions cartes et jeux le 29 septembre avec une petite quinzaine de participants impatientes de se réunir. Le mardi suivant, c'est quatre Scrabbleurs qui ont retrouvé la joie de pouvoir rejouer à nouveau ensemble, quand on sait que les « clubs » sont un peu une deuxième famille pour les personnes seules ou isolées des leurs, on comprend mieux leurs enthousiasmes pour se réunir.

Du fait de n'avoir organisé aucune manifestation durant l'année 2021 en raison de la pandémie, l'association a généré moins de recettes (uniquement des dons et la subvention de la Mairie) que de dépenses (cotisations aux fédérations : française, régionale et MJC Lorraine, l'assurance locaux et matériels).

Les dates des manifestations seront décidées lors d'une réunion en début d'année 2022.

Tous les membres de la Maison Pour Tous vous souhaitent une bonne année

Prenez bien soins de vous !

La Présidente,  
Marie-Jo

Nos manifestations prévisionnelles pour l'année 2022 :

- 3 lotos, dont un destiné aux enfants.
- Sorties pour les seniors et les enfants.
- L'organisation d'un repas à thème par trimestre.
- Le vide-grenier dans le parc communal.
- La bourse aux jouets.
- Le marché de Noël.
- Le traditionnel repas des adhérents.

## PAROISSE DU BON PÈRE FOURIER DES VOSGES

Le 9 décembre dernier, fête de son saint-patron, Saint Pierre-Fourier, la paroisse a fêté son 20<sup>ème</sup> anniversaire. Forte de sa devise inspirée de Saint Ambroise « **Ne nuire à personne, être utile à tous** », nous œuvrons au quotidien à accueillir ceux qui frappent à la porte de l'Église comme ils sont, sans jugement, comme le demande Jésus à ses disciples - « **Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés** » (Luc 6, 37).

*Saint Pierre  
Fourier (1565-  
1640), béatifié en  
1730 et canonisé  
en 1897.*

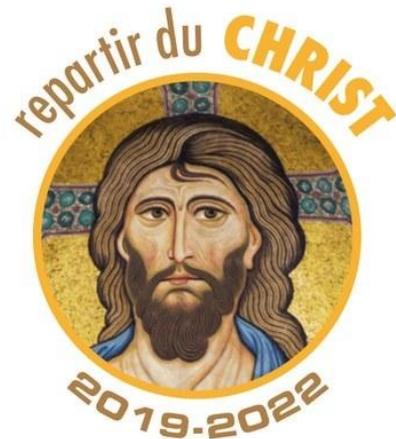


Le 8 décembre 2020, le pape François a publié une lettre apostolique sur saint Joseph, intitulée **Patris corde**. Il y fait mémoire du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la proclamation de St Joseph comme patron de l'Église universelle par le pape Pie IX. Le pape François a décrété une année spéciale dédiée à St Joseph, achevée le 8 décembre 2021. Joseph, le charpentier de Nazareth et père nourricier de Jésus, ne parle jamais dans les Évangiles. Il est resté discret et humble dans la divine mission confiée par l'ange au moment où il veut répudier Marie qui est enceinte.

*Statue de St  
Joseph  
tenant  
l'Enfant  
Jésus dans  
ses bras  
située dans  
le fond du  
chœur.*



Depuis 2019, dans sa lettre pastorale, l'évêque Mgr Jean-Louis Papin a engagé le diocèse de Nancy-Toul dans une démarche de 3 années dont l'objectif est de « Repartir du Christ ». L'année 2021-2022 a pour thème : **Imiter le Christ**. Un livret d'accompagnement, semaine après semaine, a été réalisé par l'équipe de pilotage de la démarche diocésaine et est disponible en paroisse. Page 98, le vitrail de notre église représentant Saint Laurent est reproduit. Lien externe : <https://www.catholique-nancy.fr/repartir-du-christ>. Par ailleurs, Odile Robert, fille du maître verrier Gross a contacté la paroisse pour obtenir des informations complémentaires au sujet de l'atelier de son père. Des recherches sur ce dernier sont en cours par l'association « Le Petit Lourdes », lieu d'un pèlerinage marial situé en Normandie - <http://hsc-lepetitlourdes.weebly.com/>.



Depuis 2021, il n'y a plus de vente de calendriers et d'œufs en chocolat. Nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaiteraient reprendre ce flambeau.

En raison de la situation sanitaire, les messes anticipées ou dominicales ont eu lieu à Cirey ou Baddonviller. Notre église, en belle saison, n'a pu accueillir que les célébrations d'obsèques. Gageons qu'en 2022, le cycle habituel pourra reprendre comme avant. La dernière messe célébrée est celle du 1<sup>er</sup> dimanche de Carême, le 1<sup>er</sup> mars 2020 lors de la célébration du Centenaire des cloches. Cependant, remercions la Municipalité pour l'entretien extérieur et la mise en sécurité de même que les bénévoles qui la nettoient et la bichonnent pour accueillir les familles en deuil.

Le projet d'exposition itinérante sur le Père Charles Umbricht, décédé il y a 80 ans, est toujours en cours. De même, la conférence sonore des cloches par Thibaut Laplace sera d'actualité en 2022. Un projet d'envergure pour cet été est en cours de réflexion et sera affiné au cours des prochaines semaines en lien avec la thématique diocésaine.

## Hommage à Pierre Marchal (1931-2021)

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Pierre Marchal à l'aube de ses 90 ans, à l'hôpital de Cirey, le 18 octobre, en la fête de Saint Luc, l'évangéliste.

Avec son départ, c'est un chapitre entier de la vie de notre ancienne paroisse St Laurent et de celle actuelle qui se tourne pour laquelle il a été un grand serviteur pendant de très longues décennies. Il est impossible d'évoquer la mémoire de Pierre sans y associer celle de sa chère épouse.

A leur retour en 1989 pour le temps de la retraite, ils se sont rapidement impliqués dans la vie paroissiale auprès de l'équipe en place et de l'abbé Robert Senger. Avec la mutation et la fusion des paroisses, ils ont assumé au fil du temps de plus grandes charges au service de l'Eglise. Pierre était alors correspondant village et assumait de très nombreuses responsabilités comme l'accueil des familles en deuil et la préparation des obsèques. Il gérait la vente des calendriers, des délicieux œufs en chocolat de Pâques, distribuait les enveloppes de collecte du denier et les informations paroissiales en sillonnant dans les rues du village.

Christiane s'est investie plusieurs années dans la catéchèse et sa gentillesse ajoutée à sa douceur apportait aux enfants une belle entrée dans la foi. Ils ont été tous les deux des missionnaires, non pas au bout du monde, mais dans le quotidien de leur vie et de leurs rencontres. Ils ont souvent rendu service à ceux qui leur demandait de l'aide et bien souvent dans une grande humilité évangélique.

Pierre a inventé un concept : le taximesse. La voiture ne restait jamais vide à l'arrière ; il faisait le tour du Val et prenait à domicile des paroissiens pour les conduire à l'église où était célébrée la messe.

Au départ de l'abbé Senger du Val, les eucharisties en semaine sont devenues de plus en plus rares mais la volonté de Christiane et de Pierre était qu'une vie religieuse se poursuive au Val même en l'absence de prêtre. C'est ainsi que les mardis matins dans le chœur de l'église, un petit groupe de paroissiens, quasi tous disparus aujourd'hui, assistaient à la messe. Ces temps de prière en petit groupe à l'image des premières communautés chrétiennes étaient sans doute les plus beaux de par leur côté intime, chaleureux, fraternels et profonds dans la prière.

Pierre, comme Christiane, a toujours eu le souci du détail, la volonté que tout soit parfait ! Il avait un



réel sens de la liturgie, du beau et du sacré. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu balayer cette église, mettre en place un échafaudage de fortune pour nettoyer les lustres, acheter lui-même des fleurs fraîches, des roses, pour la messe du mardi et les arranger harmonieusement près de la croix sur l'autel, comme celles d'aujourd'hui. A la sacristie, il ne craignait pas de sortir le vieux fer à repasser et redonner des couleurs à l'étendard national avant une célébration de fête patriotique.

Grâce à ses mains d'or, son don pour le bricolage l'a amené à de multiples petits travaux et réparations en tout genre dans l'église et au-delà. Les deux plus gros derniers chantiers l'ont conduit en 2008, avec une équipe de bénévoles de la section Sauvegarde du patrimoine de la Maison pour Tous, à sauvegarder la grotte ND de Lourdes, avenue Veillon, qui tombait en péril. Pierre y était très attaché et avait le privilège de pouvoir veiller sur elle, ou l'inverse, depuis sa véranda. Il avait conservé précieusement à son domicile la petite statue de Ste Bernadette et la couronne d'étoiles de la Sainte Vierge, afin que rien ne disparaisse ou soit volé ou saccagé. Tout est revenu en place lors de l'inauguration de la grotte le 15 août 2008 par l'abbé Francis St Eve. Le chapelet de l'Assomption qui a pu ensuite reprendre ensuite était une grande joie pour lui.

De même, dans cette église, la restructuration des bancs (3/4) et le retournement des bancs de baptême dans le fond ont nécessité pour l'équipe de bricoleurs de nombreuses heures de travail. Avant la Covid, Pierre, toujours accompagné et aidé d'André Piot, avait pour projet de repeindre les bancs de la grotte et la clôture en bois ; il était dans sa 89ème année. Il avait toujours des projets en tête pour maintenir le patrimoine religieux du Val qui devait lui rappeler sa jeunesse d'enfant de chœur et de grand clerc. Pierre était une véritable « pierre vivante » de l'Eglise, un roc sur lequel on pouvait s'appuyer et avoir confiance.

Pierre avait le sens de la transmission ; la transmission de la foi et celle du passé. Il aimait raconter toutes ces anecdotes instructives sur le Val, ses gens et surtout sur la paroisse et des prêtres qui l'ont conduite. En 2013, il a transmis un album de photos anciennes de la vie paroissiale du début des années 1950 du temps de l'abbé Hoffelé. Il avait été laissé au presbytère depuis toutes ses années et confié par l'abbé Senger à son départ en 2001. Ces ressources iconographiques ont été le pilier central du bulletin spécial patrimoine religieux du Val.

Durant ces derniers mois et surtout ces dernières semaines, Pierre a communiqué aux souffrances du Christ en croix en vivant sa maladie et en traversant la fragilité et la dépendance. Pierre avait pu encore assister à la messe en juin à Cirey et faire son citoyen en votant. La disparition d'Yvette, sa sœur, le 27 août dernier, l'avait plongé dans une profonde tristesse, lui qui s'est longtemps occupé d'elle notamment lorsqu'elle résidait encore dans sa maison au Val.

A ses enfants, Dominique, Claude et Catherine, à ses petits et arrière-petits-enfants, à Marie Paule Douchet qui l'a accompagné ces dernières années, et à

André Piot, toujours présent pour Pierre, la paroisse exprime ses plus sincères condoléances. A vous Pierre, un grand merci ! Reprenant les versets de St Mathieu dans la parabole des Talents : « **Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton seigneur.** ». A Dieu et Merci M. Marchal !

L'abbé Didier Jacques a célébré la messe d'Action de grâce pour les funérailles de Pierre le lundi 25 octobre 2021. Pierre repose désormais au cimetière communal auprès de son épouse Christiane et de son beau-frère Daniel Marchal.

Olivier BENA, administrateur du site Internet paroissial

Quelques liens utiles :

Contact de l'assistant paroissial, Pascal Marchal au n° 09.66.86.65.11

En cas de funérailles chrétiennes, contactez le n° 06.80.81.11.16.

Demande de messes : 18 € à adresser à la paroisse à :

Paroisse Bon Père Fourier des Vosges – 1 rue d'Harbouey – 54480 Cirey-sur-Vezouze

Téléphone : 03.83.75.15.49 ou par mail : [bonperefourier54@orange.fr](mailto:bonperefourier54@orange.fr)

Site Internet paroissial avec mise en ligne hebdomadaires des annonces :

<http://www.catholique-nancy.fr/bpfdesvosges>

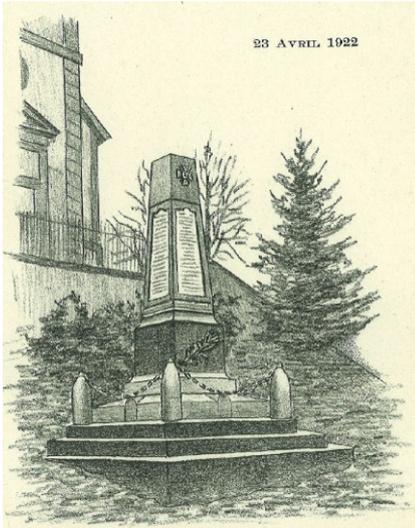




## A.M.C.

(Association des Mutilés et Anciens Combattants), section de Val-et-Châtillon

L'assemblée générale de la section n'a pu se tenir en janvier dernier mais le comité espère que celle prévue le 22 janvier 2022 pourra se dérouler, précédée d'un dépôt de gerbes à la mémoire des « *Enfants du Val* », en cette année du Centenaire du Monument aux Morts.



*Dessin décorant le menu du repas de l'inauguration du 23 avril 1922*

Le bureau se compose de Roland Dal Martello, président, Patricio Garcia, vice-président, François Bajonet, secrétaire et Marceau Duquet, porte-drapeau. Pierre Sommier est président d'honneur de la section. La cotisation annuelle est de 21 €.

La section a participé et/ou organisé aux cérémonies habituelles, hors pandémie, comme la Victoire du 8 mai, l'Appel du 18 juin, la cérémonie décalée en raison des élections de juin, au lieu-dit du Trou Marmot le 26 septembre en lien avec le Groupe Turenne, l'Armistice du 11 novembre. Hors de la commune, le drapeau a pu reprendre du service notamment au cours de cérémonies diverses mais aussi du Congrès Départemental de l'A.M.C. qui a eu lieu à Blâmont le 23 octobre dernier.

C'est au cours d'une brève cérémonie empreinte de beaucoup d'émotions que trois membres très impliqués dans l'A.M.C. ont été décorés au domicile de Pierre Sommier, le samedi 18 septembre. Tout d'abord, Pierre Sommier, président d'honneur de la section et fraîchement nonagénaire, a reçu la médaille de vermeil. Engagé depuis 1991 dans le comité, cet ancien d'Indochine a conduit les rênes de l'association à la suite de Raymond Héry en 2002 et ce jusqu'en 2015. Son successeur et actuel président,

Roland Dal Martello, membre de l'A.M.C. depuis 1967, a également reçu la même décoration.

Militant infatigable de la cause patriotique, il est également président de l'U.N.A.C.I.T.A. du canton et trésorier adjoint du comité de Cirey du Souvenir Français. Enfin, Patricio Garcia, 1<sup>er</sup> vice-président depuis 2015, s'est vu épingle la médaille d'argent récompensant 20 ans de service. Comme les deux autres récipiendaires, ce dernier est très actif dans le milieu des associations patriotiques car il occupe les fonctions de 1<sup>er</sup> vice-président de l'A.M.C., de l'U.N.A.C.I.T.A. et est porte-drapeau de l'U.N.A.C.I.T.A. et des Moins de Vingt Ans, ainsi que membre du comité du Souvenir Français local.



*Un engagement patriotique justement récompensé*

Après des recherches approfondies, la date de création de la section a pu être enfin déterminée. Dans le journal L'Ancien Combattant, édition du 25 octobre 1920, la première mention d'un "groupe du Val" (réunion du 5 septembre 1920) faisant partie de la section de Cirey est mentionnée. Dans celle du 30 janvier 1924, se trouve le compte rendu d'une réunion du 13 janvier qui s'intitule "*organisation définitive de la sous-section de Val-et-Châtillon*". C'est donc à cette date précise que le groupe semble s'être officiellement constitué en association propre y incluant même les anciens combattants de Saint-Sauveur.



Olivier BENA, pour le Président de la Section, Roland DAL MARTELLO

# SAPEURS POMPIERS

Le centre de secours de CIREY-sur-VEZOUZE a réalisé 25 interventions, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2021. Nous avons réalisé 30 interventions l'année dernière.

- 22 interventions Secours à Personne (SAP).
- 2 interventions Accident de la Voie Public (AVP).
- 1 intervention Feu de Cheminée (INC).



Dont, 2 victimes décédées et 22 blessés légers.

Cela représente, 211 heures d'interventions.

Il faut ajouter 9 interventions SAP, sur la commune de VAL-et-CHATILLON, qui ont été réalisées par le centre de secours de Badonviller ou Blâmont.

Pour 5 interventions, le centre de secours de CIREY-sur-VEZOUZE n'avait pas assez de personnel pour armer réglementairement l'ambulance.

Et pour les 4 autres interventions, notre ambulance était déjà en intervention.

Ce qui représentent un total de 34 interventions de votre commune et il reste encore le mois de décembre. Les interventions augmentent et notre effectif est de nouveau en baisse. Nous avons perdu 7 sapeurs-pompiers volontaires. 5 suite à leurs déménagements du secteur, un qui a fait valoir ses droits à la retraite et une autre qui a démissionné.

Actuellement notre effectif est de 15 Sapeurs-Pompiers volontaires, Nous allons procéder à une campagne de recrutement début d'année prochaine.

Je lance un appel à candidature.

Francis EPPE

## DEVENEZ SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

### À CIREY-SUR-VEZOUZE

#### POURQUOI PAS VOUS ?

- Avoir au moins 16 ans
- Résider à côté d'un centre d'incendie et de secours
- Être apte médicalement
- Satisfaire à une évaluation de la condition physique
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Être en situation régulière au regard des obligations du code du service national (Journée d'Appel de Préparation à la Défense, Journée Défense et Citoyenneté, recensement...)

#### DÉCOUVREZ L'ACTIVITÉ

La formation dispensée vous permet de vous former aux gestes qui sauvent, à la lutte contre les incendies et aux interventions diverses.

Progressivement au rythme de l'acquisition de vos compétences vous serez engagé sur le terrain.

Les missions confiées aux sapeurs-pompiers volontaires sont principalement :

|                             |      |
|-----------------------------|------|
| ▶ Les secours à personne    | 79 % |
| ▶ Les incendies             | 8 %  |
| ▶ Les accidents de la route | 4 %  |
| ▶ Les opérations diverses   | 9 %  |

Les formations et le temps de disponibilité sont ajustés au mieux afin de vous permettre de concilier vie privée, vie professionnelle et volontariat (il est même possible d'établir une convention avec votre employeur).

#### PRÊT À VOUS ENGAGER ?

Contact : Adjudant Chef Francis EPPE  
Chef de centre de CIREY-SUR-VEZOUZE

[cc.csv@sd54.fr](mailto:cc.csv@sd54.fr)

## DES PERSONNES ORDINAIRES QUI ENSEMBLE RÉALISENT DES CHOSES EXTRAORDINAIRES

# SERVICES À LA PERSONNE



L'Assemblée Générale s'est tenue au mois de juin. Bilan d'une année particulière et qui a démontré l'engagement de toute notre équipe, tant au niveau des aides à domicile, des administratifs et des bénévoles.

Notre territoire s'étend sur 19 communes.

En 2020 :

- 261 prises en charge diverses
- 292 h de formations pour 15 stagiaires
- 36 salariées (23,4 équivalent en TP)

Les événements : l'année a été largement dédiée à la crise sanitaire.

Versement d'une prime exceptionnelle (juin 2020) à toutes les personnes qui ont œuvré au plus fort de l'épidémie de COVID-19

Instauration de la visioconférence comme moyen de communication

Mécénat Orange avec Martine SCHLEININGER qui est devenue secrétaire bénévole au sein de notre association.

Changement de notre véhicule de portage repas.



3 salariées ont été mises à l'honneur : Mesdames CHATTON Evelyne, GENELOT Noëlle et SE-RAYET Bernadette. Bernadette a œuvré + de 25 ans pour le service de livraison de repas entre autre.

Nos activités au sein de l'ADMR sont variées :

- Aide à la personne : accompagnement à la toilette, à l'habillage, au lever, au coucher, transfert avec aides techniques ;
- Entretien du logement et du linge ;
- Aide à la préparation et à la prise du repas ;
- Accompagnement aux courses ;
- Livraison des repas ;
- Téléassistance ;
- Dispositif Sortir +

Nos interventions concernent essentiellement les personnes âgées (APA, Caisses de Retraite), mais également les personnes en situation de handicap (PCH). Nous intervenons aussi en retour d'hospitalisation (Mutuelles ou Caisses de Retraite).

## Nos atouts :

**PROXIMITE** : L'humain est au cœur de notre action au quotidien. Nous sommes toujours au plus près des besoins des personnes.

**RESPECT** : Chaque personne est unique ; l'ADMR œuvre pour chacun, en adéquation avec son choix de vie.

**SOLIDARITE** : Clients, bénévoles, salariés ; Nous construisons et renforçons ensemble le lien social.

**RECIPROCITE** : Nos interventions sont basées sur l'échange et la relation.

**UNIVERSALITE** : Pour Tous, Toute La Vie, Partout !

Téléphone : 03 83 42 67 40

[admr.cireybadonviller@fedes4.admr.org](mailto:admr.cireybadonviller@fedes4.admr.org)



Les professionnels de l'ADMR ont été et resteront toujours présents pour vous accompagner au quotidien



Implanté depuis 1987 sur le département de Meurthe-et-Moselle, **PARTéGO- acteur de l'Economie Sociale et Solidaire** – a pour vocation l'insertion professionnelle.

Dans un souci de proximité et de réactivité, PARTéGO dont le siège est à Nancy, est présent sur l'ensemble du département au travers de 6 antennes locales. **Sur le territoire du Lunévillois, nous sommes présents sur Blâmont et Lunéville.**

Nous facilitons le retour à l'emploi durable de nos salariés par l'intermédiaire de missions répétées, d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé et de formations adaptées.

PARTéGO met à disposition du personnel auprès de particuliers et de collectivités par le biais de FR Services et auprès d'entreprises par celui de FR'2i intérim.

Particuliers et collectivités peuvent également faire appel au chantier SOLEFOR.

Ainsi, **FR Services** – agréée emplois familiaux et référencée par l'Agence Nationale des Services à la Personne – répond aux besoins en ménage, repassage, entretien d'espaces verts, jardinage, garde d'enfants (de plus de 3 ans), bricolage, petite maintenance, petit secrétariat, etc.

**FR'2i intérim**, agence généraliste, délègue du personnel auprès d'entreprises du BTP, du transport, de l'industrie, du nettoyage, de la restauration, pour des emplois administratifs etc.

Les salariés de **SOLEFOR** - chantier basé à Blâmont -, interviennent dans le cadre de travaux du second œuvre du bâtiment ou des espaces verts sur l'Est Lunévillois : taille d'arbres, débroussaillage, pose de clôture, crépi extérieur, peinture, carrelage, menuiserie, etc. Ils sont encadrés par un chef de chantier. L'ensemble des salariés SOLEFOR bénéficient d'une formation qualifiante.

Afin de répondre à sa mission, PARTéGO prend en compte sa double fonction : la production de services auprès de ses utilisateurs et la réponse aux besoins, aux situations et aux projets de chaque salarié en parcours.



Contact : Virginie Daudey

Partégo

4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont

03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01

[www.partégo.fr](http://www.partégo.fr)

## La poste



### "Je suis fier d'être un facteur de lien social"

Veiller sur mes parents s'appuie sur le réseau des facteurs de La Poste, pour rassurer et apporter de la tranquillité aux enfants comme aux parents :

- Visites hebdomadaires suivies d'un compte rendu
- Service de téléassistance opéré par Europ Téléassistance

- Mise en relation avec une plateforme d'assistance petit dépannage
- Forfait mensuel sans engagement

Découvrez les formules sur [www.laposte.fr/veillersurmesparents](http://www.laposte.fr/veillersurmesparents) ou appelez le :

**3220** Service gratuit + prix d'un appel



**Visite à domicile du facteur de « Veiller sur mes parents »**

# LA MAISON DE LA FORÊT

## LE BILAN 2021 EN 2-3 MOTS :

+ 30% de fréquentation

4080 personnes ont été accueillies sur site en 2021 soit une hausse de 30% par rapport aux chiffres de l'exercice précédent (3127 personnes en 2020).

C'est donc presque autant qu'en 2019 dans le monde d'avant covid (4330 visiteurs alors) et cela nous conforte dans l'idée qu'il est toujours possible de s'adapter et de se renouveler.

## Les nouveautés ont séduit

Cette saison plusieurs événements ont rendu le programme d'animations très attrayant : la projection mapping du collectif Ergo-Glu, le festival « Les échos du Val » mêlant nature, culture et patrimoine et le spectacle « Carrefour de résonances » à mi-chemin entre musique et peinture (pour ne citer que les nouveautés). Pour rappel, toutes ces représentations étaient accessibles gratuitement et proposées dans des environnements de qualité.

## Un travail de fond amorcé pour 2022

Nous souhaitons continuer à développer la notoriété de la structure et nous adresser à tous les publics.

Nous profitons de l'hiver pour rencontrer les acteurs sociaux, culturels et touristiques du Lunévillois afin de parler de nos activités et créer des passerelles et planifications également de futures résidences d'artistes qui semblent motivés à l'idée de s'approprier notre beau territoire.

## Une maison ouverte au plus jeunes

Autre satisfaction de l'année, l'accueil des jeunes publics a rythmé la vie des lieux tout au long de la saison : scolaires, centre de loisirs, chantier jeunes... plus de 650 jeunes pousses ont foulé notre terre de forêt.



Gautier Tack

Animateur-Coordonnateur de la Maison de la Forêt (54480 Saint-Sauveur)

Contact : 03.83.71.23.25 /  
[maisondelaforet@ccvp.fr](mailto:maisondelaforet@ccvp.fr)

<http://maisondelaforet-piemontvosgien.com/>



Un sagard vous dites ? Le Refuge du Sagard est situé à quelques mètres de la Maison de la Forêt ; la bâtisse actuelle fut réhabilitée en 2016. Dans les Vosges, le « sagard » est le nom donné à l'ouvrier d'une scierie. Tenant compte du passé historique des lieux, il est apparu comme une évidence de le renommer ainsi.

Période de location : d'avril à octobre (inclus). Durée maximum du séjour : 3 jours consécutifs. Nuitée : 12€/personne.

Capacité du refuge : 10 couchages répartis en 3 chambres.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Horaires

|                 |  |  |
|-----------------|---|---|
| <b>Lundi</b>    | 8h à 11h45  | 14h à 16h   |
| <b>Mardi</b>    | 8h à 11h45  | 14h à 16h   |
| <b>Mercredi</b> | Fermée  | Fermée  |
| <b>Jeudi</b>    | 8h à 11h45  | 14h à 16h   |
| <b>Vendredi</b> | 8h à 11h45  | 14h à 16h   |
| <b>Samedi</b>   | fermée  | Fermée  |

Téléphone : 09.71.26.36.98

Email : [mairie@val-et-chatillon.com](mailto:mairie@val-et-chatillon.com)

Site web : [val-et-chatillon.com](http://val-et-chatillon.com)

## Horaires de bus

Les fiches horaires sont disponibles en mairie ou sur :

<https://www.simplicim-lorraine.eu/>

## Conciliateur de Justice

Il intervient le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison France Services à Cirey et le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h à la Maison France Services de Badonviller.

Les habitants peuvent prendre RDV auprès de nos services au 03.83.42.46.46

## Trésorerie de Blâmont

lundi 9h -12h et 13h30-16h

mardi 9h -12h et 13h30-16h

jeudi 9h -12h et 13h30-16h

## Travaux bruyants

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Déchetterie de Barbas

| Jours  | Horaires d'ETE<br>(avril à septembre) | Horaires d'HIVER<br>(octobre à mars) |
|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| mardi,<br>mercredi,<br>jeudi<br>vendredi,<br>samedi              | 9h-12h<br>13h-18h30                   | 9h-12h<br>13h30-17h                  |
| La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés. |                                       |                                      |

## Collecte des déchets

Déchets non recyclables (bac à ordures) : tous les mardis (sortir les poubelles le lundi soir).

Sacs de tri (éco-sacs) : un mardi sur deux sauf report exceptionnel (voir bulletin intercommunal).

**Des écos-sacs sont mis à disposition des usagers au secrétariat de mairie** comme à celui de la communauté de communes.

## Location salle des fêtes

|                            | Buvette<br>et cuisine | Ensemble |
|----------------------------|-----------------------|----------|
| Habitants de la commune    | 125 €                 | 250 €    |
| Particuliers hors commune  | 240 €                 | 400 €    |
| Associations de la commune | 40 €                  | 75 €     |
| Associations hors commune  | 60 €                  | 110 €    |

caution du même montant que le prix de location et charges locatives. Pas de location de la grande salle du 15 octobre au 15 avril.

## Communauté de communes de Vezouze en Piémont

### Badonviller

|          |              |               |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi    | 8h15 / 12h15 | 13h15 / 17h15 |
| Mardi    | 8h15 / 12h15 |               |
| Mercredi |              | 13h15 / 17h15 |
| Jeudi    |              | 13h15 / 17h15 |
| Vendredi | 8h15 / 12h15 |               |

Service économie, tourisme  
et environnement

Tél. : 03.83.72.02.91

Ligne directe MSAP : 03 83 72 63 09

### Blâmont

|          |                           |                            |
|----------|---------------------------|----------------------------|
| Lundi    | 8h15 / 12h15              |                            |
| Mardi    | 8h15 / 12h15<br>sauf MSAP | 13h15 / 17h15              |
| Mercredi | 8h15 / 12h15              | 13h15 / 17h15<br>sauf MSAP |
| Jeudi    | 8h15 / 12h15              | 13h15 / 17h15              |
| Vendredi |                           | 13h15 / 17h15              |

Administration générale,  
comptabilité et communication

Tél. : 03.83.42.46.46

Ligne directe MSAP : 03 83 42 46 46

### Cirey-sur-Vezouze

|          |              |               |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi    |              | 13h15 / 17h15 |
| Mardi    | 8h15 / 12h15 | 13h15 / 17h15 |
| Mercredi | 8h15 / 12h15 |               |
| Jeudi    | 8h15 / 12h15 |               |
| Vendredi | 8h15 / 12h15 |               |

Service jeunesse et  
vie associative

Tél. : 03.83.71.45.76

Ligne directe MSAP : 03 83 71 45 81

